

Le Monde

de l'administration

Education

Quotidien National d'Information • www.lmondeadm.com

Mardi 06 Avril 2021 / N° 1081

Prix : 20 DA

LANCEMENT D'UNE
CHAÎNE TV
PARLEMENTAIRE

Une passerelle
entre le peuple
et ses représentants

P 06

ministre

Tous les projets
de logement à
l'arrêt relancés
"avant la fin
mai prochain"

LE MINISTÈRE AUTORISÉ À RÉGLER
LES ARRIÈRES DE PAIEMENT
DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

P 07

SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET PROJECTIONS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DIT TOUT

Législatives, volet socio-économique, actualité politique, situation dans le voisinage et à l'international, le président a évoqué sans tabou tous les sujets et a répondu à toutes les questions posées.



LE SCHISTE AMÉRICAIN
FAIT TREMBLER L'OPEP

P 04

AVEC UNE PRODUCTION JOURNALIÈRE DE 7,5 MILLIONS DE BARILS

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mardi 06 Avril 2021

| Dohr | Asr | Maghreb | Icha |
|-------|-------|---------|-------|
| 13:01 | 16:08 | 18:34 | 19:56 |

Horaires de prière à Alger du Mercredi 07 Avril 2021

| Fajr | Chourouk |
|-------|----------|
| 06:01 | 07:28 |



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

SCOLARISATION
DES ENFANTS AUTISTESLes parents souffrent
le martyr

À l'occasion de la Journée internationale des enfants autistes, une journée d'étude et de sensibilisation sur l'autisme a été organisée à Oran, une occasion pour débattre des différents problèmes dont souffrent les parents dans la prise en charge de leurs enfants autistes. Parmi ces problèmes, celui récurrent du manque de centres spécialisés dans la prise en charge de ces enfants ainsi que l'absence d'un dépistage précoce de l'autisme afin de leur assurer un accompagnement approprié. Aussi, l'un des plus grands écueils que rencontrent ces parents reste la scolarisation de leurs enfants autistes alors que la majorité des établissements scolaires refuse de les accueillir. Si tous les enfants ont droit à l'école et que l'article 53 de la Constitution consacre la garantie du droit à l'enseignement, sa gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement fondamental, cette vérité n'est que théorique puisque la plupart des parents d'enfants autistes, trisomiques ou atteints d'infirmité motrice cérébrale vivent ce problème au quotidien qu'ils qualifient d'insurmontables.



AVEC UNE PRODUCTION JOURNALIÈRE DE 7,5 MILLIONS DE BARILS

Le schiste américain fait trembler l'Opep

Le pétrole de schiste américain, soutenu par un léger redressement des prix, reprend de la vigueur, avec une production journalière de 7,5 millions de barils, exerçant ainsi des pressions à la hausse sur l'offre. Avant la pandémie de coronavirus, les producteurs américains pompaient 13 millions de barils par jour. Si le pétrole de schiste continue de couler à flot, cela gonfle davantage l'offre de pétrole, à l'échelle mondiale, alors que la demande reste encore faible, et sape les efforts déployés par l'Opep et ses alliés pour parvenir à un rééquilibrage des marchés pétroliers. En fait, les



producteurs américains, étant indépendants, et n'ayant de compte à rendre qu'à l'autorité de régula-

tion du marché de l'énergie aux Etats-Unis, n'accepteront pas de se joindre aux efforts visant à améliorer le fonctionnement des marchés pétroliers. Ils ont les yeux rivés sur les rendements nets. Plus les prix de l'or noir augmentent, plus les revenus qu'ils engrangent sont substantielles. Dans le grand bassin Permien, aux Etats-Unis, les coûts d'extractions de pétrole de schiste s'élèvent à 53 dollars le baril.

L'ÉVÉNEMENT DURE
JUSQU'AU 23 JUINL'artiste-peintre Ali
Boukhalfa expose à la
Galerie «Diwaniya»

La Galerie d'art «Diwaniya» située à Cheraga (Alger), héberge jusqu'au 23 juin, la première exposition individuelle de l'artiste-peintre Ali Boukhalfa. L'exposition, intitulée «Passerelles» est l'aboutissement de près de cinquante ans de recherche et d'influences. Ses toiles révèlent l'évolution de son monde qui tend vers la désintégration humaine, mais son travail pictural incorpore des éléments du patrimoine culturel algérien à travers des symboles de l'artisanat et parfois de l'architecture des villes du Sud. Boukhalfa qui est également sculpteur est un ancien élève de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger. Les tableaux qu'il propose ont été réalisés durant les années soixante-dix et quatre-vingt du siècle dernier. L'univers artistique de son professeur à l'École nationale des Beaux-arts, M'Hamed Issiakhem imprègne son univers et son empreinte est clairement présente dans l'exposition. Parmi ses œuvres on peut citer sa contribution à la conception d'un monument moderne érigé dans la ville de Bouira, des reconstitutions historiques et des bas-reliefs en bronze. L'artiste a enfin participé à plusieurs expositions collectives, dont récemment, avec la Galerie Diwaniya, «Intersect 21» qui s'est déroulée à Chicago (USA).

DEUXIÈME TRANCHE DU
TRAMWAY DE CONSTANTINELancement prochain des
essais techniques

Les essais techniques sur l'intégralité de la 2ème tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, allant de l'entrée de la circonscription administrative Ali Mendjeli jusqu'à l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), sur un linéaire de 3,5 km seront lancés dans les prochains jours. En effet, ce lancement des essais techniques sur l'intégralité de la seconde tranche aura lieu après l'accomplissement des procédures administratives nécessaires comme l'homologation des travaux par une commission spécialisée qui sera dépêchée sur les lieux par le ministère de tutelle. Ces essais techniques seront lancés après la validation des travaux et la levée d'éventuelles réserves.

PRIX INTERNATIONAL DU
ROMAN ARABEL'Algérie retenue dans le «
Booker-2021»

Le roman algérien est retenu parmi les 121 livres sélectionnés pour le prix international du roman arabe «Booker-2021». C'est ce qu'a indiqué le jury dudit prix international qui a rendu public la liste de sa sélection finale pour cette 14ème édition où les écrivains abordent les questions importantes auxquelles est confrontée la région arabe, comme les souffrances en Irak, la propagation des organisations extrémistes et la place des femmes dans la société et le monde politique. A noter que ce prix que gère la Fondation du prix Booker est doté de 50 000 dollars pour le premier lauréat, qui aura par ailleurs les financements nécessaires pour la traduction en anglais de son roman, alors que les six romanciers finalistes gagnent chacun un prix de 10 000 dollars. Pour rappel, ce prix créé en 2008 est soutenu par la Fondation du Booker Prize à Londres et financé par le département de la Culture et du Tourisme d'Abu Dhabi.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

LEGISLATIVES, RAMADHAN ET VACCINATION ANTI COVID-19

Les instructions du Président Tebboune

■ Le Président a insisté sur l'accélération de la cadence des préparatifs au mois de Ramadan et le suivi rigoureux de la consommation et du stock pour éviter toute pénurie. Aussi, il insisté sur l'application stricte des contraventions et la lutte contre le gaspillage en adoptant une politique de sensibilisation plus efficace et influente.

La préparation des prochaines élections législatives, les dispositions relatives au mois sacré du Ramadhan ainsi que la vaccination anti Covid-19 ont été les principaux axes de la réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En effet, le Conseil des ministres a été consacré au suivi des préparatifs des prochaines élections législatives, à la campagne de vaccination anti Covid-19, aux dispositions relatives au mois sacré du Ramadhan 2021, outre des exposés relatifs à la gestion et à l'entretien de la Grande mosquée d'Alger et à des projets vitaux liés aux secteurs des Travaux publics et des Transports. Concernant les préparatifs des élections législatives, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a présenté un exposé sur les différentes étapes franchies dans la préparation des élections législatives, au terme duquel le Président de la République s'est félicité des mesures prises à l'effet de faciliter l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures de candidature, soulignant la nécessité de poursuivre l'action et la coordination pour mettre tous les moyens matériels à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions et lutter contre les pratiques du passé visant à entraver la participation des différents acteurs, particulièrement les jeunes, dans le processus électoral.

Ramadan : Contrer la spéculation et le monopole

Concernant la préparation au mois de Ramadan, le ministère du Commerce, en vue de garantir la stabilité des opérations d'approvisionnement et de contrer la spéculation et le monopole, le a rassuré quant à la disponibilité de tous les produits de large consommation, proposant l'autorisation, à titre exceptionnel, des vendeurs ambulants durant le mois de Ramadan pour casser la spéculation, exercée par certains spéculateurs. A ce propos, M. le Président a insisté sur l'accélération de la cadence des préparatifs au mois de Ramadan et le suivi rigoureux de la consommation et du stock pour éviter toute pénurie. Aussi, il insisté sur l'application stricte des contraventions et la lutte contre le gaspillage en adoptant une politique de sensibilisation plus efficace et influente. A cette occasion, le président de la République a ordonné le parachèvement du recensement globale de la richesse animale afin de permettre aux Pouvoirs publics d'adapter les politiques en vigueur dans ce secteur vital en vue d'alléger l'importation des viandes et œuvrer avec les différents intervenants, notamment les représentants des éleveurs, à trouver un



mécanisme garantissant, de façon équilibrée et permanente, la distribution transparente du fourrage et de l'aliment du bétail subventionnés avec un approvisionnement régulier et à des prix raisonnables du marché national.

Augmenter le stock des vaccins anti Covid-19

Au plan sanitaire et concernant le suivi de l'opération de vaccination, l'exposé du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a porté sur le suivi global des opérations de vaccination et l'état de mise en œuvre de la stratégie d'acquisition des vaccins. Il a assuré que les enveloppes financières sont disponibles en exécution des engagements de l'Etat. Le président de la République a insisté, à ce propos, sur l'impératif d'augmenter le stock national des vaccins anti Covid-19, le parachèvement des mesures contractuelles et opérationnelles requises pour concrétiser le projet de production en Algérie du vaccin russe "Spoutnik V" dans les plus brefs délais, et la diversification des contacts avec les partenaires de l'Algérie dans ce domaine et la préservation d'un niveau élevé de vigilance à travers le respect total des différentes mesures préventives pour endiguer la propagation de cette pandémie. Concernant la gestion et l'entretien de la Grande Mosquée d'Alger, et après l'exposé présenté par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs et l'approbation par le Conseil des ministres de la proposition relative à l'Instance provisoire en charge de sa gestion et l'installation d'une Ins-

tance provisoire en charge de la gestion de la salle de prière en prévision de son ouverture aux fidèles tous les vendredi et pendant les fêtes religieuses, le président de la République a chargé le Gouvernement de poursuivre l'étude approfondie pour la conception définitive des modalités de gestion de cet édifice religieux, sur le

plan administratif et scientifique. Par ailleurs, dans le cadre du suivi des projets vitaux dans les secteurs des Travaux publics et des Transports, et après l'exposé du ministre des Finances sur la réévaluation de nombre de projets, le Conseil des ministres a approuvé une proposition de report de l'examen de la réévaluation de

plusieurs projets jusqu'à ce que tous les aspects inhérents à l'évaluation de leur incidence financière soient réunis. Intervenant à l'occasion, le président de la République a insisté sur l'impératif règlement de toutes les créances relatives aux travaux réalisés dans le cadre des engagements contractuels de l'Etat en évitant tout engagement supplémentaire en cette conjoncture et a chargé la ministre de l'Environnement de relancer le projet de développement du périmètre de Oued El Harrach.

Adoption de 5 projets de décrets présidentiels

Du reste, le Conseil des ministres a examiné et adopté cinq projets de décrets présidentiels présentés par le ministre des Affaires étrangères portant ratification de traités et d'accords de coopération scientifique, éducatif et judiciaire entre les gouvernements algérien et français, d'un accord entre les gouvernements algérien et indien sur l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service, en sus d'un accord de coopération culturelle entre les gouvernements d'Algérie et de Croatie ainsi que le traité portant création de l'Agence africaine de médicaments (AMA). Le Conseil des ministres a adopté ensuite deux décrets présidentiels portant accord de deux annexes de contrats dans le domaine des hydrocarbures. Au terme de l'audience, le Conseil des ministres a approuvé plusieurs décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

Nadine Oumakhlof

BOURSE D'ALGER

La valeur des échanges baisse de plus de 68% en 2020

La valeur des échanges en Bourse a connu un recul de l'ordre de 68,48% en 2020 comparativement à 2019, en raison notamment de la pandémie de Covid-19 ainsi que le manque persistant d'attractivité du marché financier algérien, selon le dernier rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).

Les échanges en valeur se chiffrent à près de 78,5 millions de dinars l'année passée contre près de 249 millions de dinars au cours de l'exercice d'avant, selon le rapport annuel de cette autorité de régulation.

Pour sa part, le volume global des échanges en Bourse a reculé de 64,83% sur un an, en se chiffrant à 87.796 titres en 2020 contre 249.696 titres en 2019, a ajouté la même source.

La baisse du niveau d'activité globale s'explique, en partie, par les effets économiques de la pandémie, mais, principalement, par la "léthargie et la faiblesse endémiques" qui caractérisent la Bourse d'Alger, en raison du manque de profondeur du marché et d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs, selon le rapport.

A noter que la valeur des échanges a atteint plus de 205,79 millions de dinars en 2018, 302,26 millions en 2017, et 805,50 en 2016, et ce, après avoir touché son plus haut niveau historique en 2015 avec 1.251,95 millions de dinars. D'autre part, la Cosob a relevé une perte de la capitalisation de la Bourse à hauteur de 4,23% en une année (2019/2020) l'estimant à 42,881 milliard de dinars au 31 décembre 2020. Cette décre s'explique par la baisse des transactions sur le marché en raison de la pandémie, mais aussi par la radiation du titre NCA Rouiba des cotations.

La Commission avait reçu une demande d'offre publique de retrait (OPR), présentée par NCA Rouiba, portant sur le rachat de ses actions cotées à place d'Alger, suivi d'une radiation de son titre de la côte de la Bourse d'Alger intervenue le 26 juillet 2020 en raison de la détérioration de la situation de la société et la chute du cours de son action de près de 8,3% en date du 6 février 2020. Comparativement au Produit intérieur brut du pays, la capitalisation boursière représente un peu plus de 0,1% du PIB en 2020. "Ces chiffres renseignent sur la contribution insignifiante de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie", souligne encore le rapport.

SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET PROJECTIONS FUTURES

Le président Tebboune dit tout

● **Législatives, volet socio-économique, actualité politique, situation dans le voisinage et à l'international, le président a évoqué sans tabou tous les sujets et a répondu à toutes les questions posées.**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, dimanche soir lors de sa rencontre périodique avec la presse, sa volonté de bâtir une Algérie nouvelle. Exprimant le souhait d'une large adhésion du peuple, notamment de la jeunesse, "force salvatrice de toute patrie" dans le processus politique à travers une participation "élevée" aux prochaines échéances électorales, le Président Tebboune a qualifié de "supérieur aux attentes" le nombre de formulaires retirés pour les législatives du 12 juin prochain. Il a assuré, à ce propos, que ces élections "seront transparentes et régulières, car nous œuvrons, a-t-il dit, à bâtir une Algérie nouvelle, dont le socle est les choix du peuple". S'agissant du taux de participation, le Président de la République a espéré un taux "élevé", relevant que pour de telles élections, la participation de par le monde tourne autour de 40 à 55 %. Concernant les consultations qu'il a initiées, le Chef de l'Etat a indiqué avoir reçu des personnes qu'il connaît et dont il connaît les idées "nonobstant l'assise ou la force de la formation politique", et ce a-t-il précisé, "en vue de la participation de tous à l'édification de l'Algérie nouvelle où tous les citoyens sont égaux". "Le Président ne doit pencher pour aucun parti ou personne. Pour lui, tous les citoyens sont à pied d'égalité", a-t-il assuré, ajoutant que "l'ère des quotas est révolue. Nous voulons une réelle représentation de la scène politique". En réponse à une question sur la jonction entre le rôle de la société civile et les partis politiques et son impact sur la composante de la prochaine APN, le Président a affirmé que "la composante sera à la mesure de la scène politique", apportant un démenti catégorique à une quelconque volonté d'intervention de sa part à ce sujet. "Si nous voulions une Assemblée sur mesure, nous aurions misé sur un parti donné", a-t-il ajouté réitérant l'existence de deux possibilités lors des prochaines législatives, soit une majorité qui approuve le programme présidentiel, et partant, un Premier ministre sera désigné, soit une majorité de l'opposition, et un chef du Gouvernement sera proposé.

L'avant-projet de loi sur la nationalité bloqué

Au sujet de la création de nouvelles wilayas au Sud, le président Tebboune a affirmé que "la création de nouvelles wilayas illustre la force de l'Etat algérien et sa capacité à développer les régions du Sud", relevant que "l'ensemble des wilayas du pays sont tenues d'atteindre des normes de développement et de réaliser certains indices de croissance". Qualifiant la polémique autour de la création des 10 wilayas de "stérile", le Président a indiqué que "le pays n'a nullement besoin de ce genre de débats byzantins,



qui ne font que jeter de l'huile sur le feu". Concernant l'avant-projet de loi portant déchéance de la nationalité algérienne pour tout algérien qui commet des actes portant atteinte à la sécurité et à l'unité nationales, le Président de la République a indiqué que ce projet a été "retiré" en raison de "son interprétation erronée".

Poursuite des enquêtes sur la corruption

Au sujet des fonds détournés, le président de la République a affirmé que la récupération de ces fonds de l'étranger était tributaire du prononcé de jugements définitifs dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui, a-t-il ajouté, "devront, un jour, dévoiler les emplacements secrets de ces fonds". Le Président de la République a évoqué, à ce propos, de "bonnes nouvelles à annoncer durant le mois courant", rappelant que les ambassadeurs d'Algérie à l'étranger ont entamé des démarches pour la récupération de biens immobiliers, citant la récupération à Paris de "44 biens immobiliers, dont des appartements et des châteaux". A la question de savoir s'il existe un inventaire des fonds détournés en Algérie, le Président Tebboune a relevé que ce qui a été récupéré reste "insignifiant" par rapport aux crédits bancaires accordés. Des crédits s'élevant à près de 6.000 Mds Da, dont uniquement 10 à 15% ont été récupérés jusqu'à l'heure actuelle, a-t-il fait savoir. Dans le même sillage, le Président Tebboune a assuré que les enquêtes sur l'argent sale "se poursuivent", dévoilant des tentatives de "susciter des problèmes sociaux et des manifestations en utilisant l'argent sale de personnes en détention". "Des tentatives auxquelles nous ferons face", a-t-il affirmé.

Essor économique et

équilibre budgétaire

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a rassuré que l'Algérie parviendra, pendant l'année en cours ou au plus tard l'année prochaine, à un équilibre de sa balance des paiements, grâce à la politique de maîtrise des importations et de l'encouragement des exportations hors-hydrocarbures. "Par rapport à 2019, la baisse des importations a été de 10 milliards USD en 2020, en dépit de la pandémie et ce, "grâce à la production, à la maîtrise de la surfacturation et un contrôle plus sérieux de certains services", a-t-il souligné. "Nous avons réalisé tout cela sans créer de déficit ou de pénurie", s'est-il félicité. Dans le même sens, le Président Tebboune a estimé le montant des fonds en circulation dans le marché parallèle entre 6.000 et 10.000 milliards de DA, soulignant que les mesures adoptées pour drainer une partie de cet argent, notamment avec la généralisation de la finance islamique, sont à même de donner "un résultat positif". S'agissant de la pertinence de la proposition de changement de la monnaie nationale pour drainer les fonds en dehors du circuit bancaire, le chef de l'Etat a répondu qu'une telle démarche sera "sans résultat", expliquant qu'un changement de la monnaie nationale "entraînerait de longues files de citoyens modestes et non d'hommes d'affaires venant échanger des montants à coup de milliards". Sur un autre registre, le Président Tebboune a justifié la décision de suppression, lors du dernier remaniement ministériel, du portefeuille ministériel de l'industrie cinématographique par "la lenteur dans la concrétisation des objectifs qu'il attendait". "Je ne blâme personne mais je n'ai pas trouvé qui fera parvenir le flambeau au chaudron", a-t-il regretté. S'agissant du domaine

sportif, le président de la République a confirmé avoir rencontré le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, le qualifiant de "personne sympathique qui a fait un travail gigantesque qui a remonté le moral du peuple algérien". A une question sur le développement de la situation en Libye, le Président Tebboune a affirmé que l'Algérie était prête à apporter l'aide et l'accompagnement aux Libyens lors de la prochaine étape du règlement politique et d'édification, estimant que les derniers développements politiques et sécuritaires en Libye "sont très positifs et honorent les Libyens".

Automobile : le président lève le verrou

Les dossiers de la construction de véhicules et de l'importation de voitures neuves seront bientôt déverrouillés. C'est ce qu'a annoncé le président, affirmant que « le dossier des véhicules sera réglé durant le semestre en cours » ajoutant que « l'Algérie passera vers une nouvelle expérience reposant sur le véritable montage automobile ». En effet, le président Tebboune a déploré l'expérience passée qui, selon lui, « n'a donné aucun résultat » et qui avait coûté une fortune à l'Etat, assurant que « l'Algérie passera vers une autre expérience qui s'appuie sur le véritable montage automobile ». Avouant que « le prix du véhicule monté localement a dépassé celui du véhicule importé », le chef de l'Etat a imputé cette situation aux opérateurs qui « n'ont pas honoré leurs engagements à réaliser un taux d'intégration conformément au cahier des charges ». « Nous sommes supposés créer des milliers de postes d'emploi. Mais nous avons assisté hélas à la création de 400 postes d'emploi uniquement par un investisseur qui a consommé trois milliards

de dollars », a encore déploré le président Tebboune. En revanche, il citera le cas de l'usine de Renault Algérie Production qui selon lui, « a commencé uniquement maintenant à intégrer certaines pièces fabriquées localement ». En ce sens, il dira que « si le montage automobile n'aboutit pas, d'ici 3 ou 4 ans conformément au cahier des charges, à la réalisation d'une intégration d'au moins 40 %, à la création de postes d'emploi et à la fabrication de pièces algériennes, il n'y aura pas de montage automobile ». Abordant l'importation des véhicules par des particuliers, le chef de l'Etat a rappelé que « l'importation de véhicules par les particuliers avec leurs propres moyens n'est pas interdite par la loi », affirmant que ces derniers étaient assujettis au paiement des droits douaniers. S'agissant du cahier de charges relatif à l'exercice de l'activité de concessionnaire et qui permettra aux opérateurs d'importer des voitures neuves, le président de la République a fait savoir que « le document est fin prêt » et que « le problème ne réside pas dans le cahier de charges, mais dans le choix des Etats fournisseurs ». Là aussi, M. Tebboune a exigé un « retour sur investissement », comme la création d'emplois et leur préservation. « L'acquisition de 300000 véhicules auprès d'un Etat en particulier va alimenter sa production et préserver ses postes d'emploi sans rien avoir en retour », a lancé M. Tebboune à qui veut l'entendre. Pour le chef de l'Etat, « l'économie est basée sur le principe donnant-donnant. Si, par le passé, le traitement se faisait avec les personnes, nous exigeons actuellement à ce que l'Etat algérien soit le bénéficiaire ».

O. K

BOURSE D'ALGER

La valeur des échanges baisse de plus de 68% en 2020

La valeur des échanges en Bourse a connu un recul de l'ordre de 68,48% en 2020 comparativement à 2019, en raison notamment de la pandémie de Covid-19 ainsi que le manque persistant d'attractivité du marché financier algérien, selon le dernier rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob). Les échanges en valeur se chiffrent à près de 78,5 millions de dinars l'année passée contre près de 249 millions de dinars au cours de l'exercice d'avant, selon le rapport annuel de cette autorité de régulation.

Pour sa part, le volume global des échanges en Bourse a reculé de 64,83% sur un an, en se chiffrant à 87.796 titres en 2020 contre



249.696 titres en 2019, a ajouté la même source. La baisse du niveau d'activité globale s'explique, en partie, par les effets économiques

de la pandémie, mais, principalement, par la "léthargie et la faiblesse endémiques" qui caractérisent la Bourse d'Alger, en

raison du manque de profondeur du marché et d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs, selon le rapport.

A noter que la valeur des échanges a atteint plus de 205,79 millions de dinars en 2018, 302,26 millions en 2017, et 805,50 en 2016, et ce, après avoir touché son plus haut niveau historique en 2015 avec 1.251,95 millions de dinars.

D'autre part, la Cosob a relevé une perte de la capitalisation de la Bourse à hauteur de 4,23% en une année (2019/2020) l'estimant à 42,881 milliard de dinars au 31 décembre 2020.

Cette décreu s'explique par la baisse des transactions sur le marché en raison de la pandémie, mais aussi par la radiation du titre

NCA Rouiba des cotations.

La Commission avait reçu une demande d'offre publique de retrait (OPR), présentée par NCA Rouiba, portant sur le rachat de ses actions cotées à place d'Alger, suivi d'une radiation de son titre de la côte de la Bourse d'Alger intervenue le 26 juillet 2020 en raison de la détérioration de la situation de la société et la chute du cours de son action de près de 8,3% en date du 6 février 2020. Comparativement au Produit intérieur brut du pays, la capitalisation boursière représente un peu plus de 0,1% du PIB en 2020. "Ces chiffres renseignent sur la contribution insignifiante de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie", souligne encore le rapport.

LANCEMENT D'UNE CHAÎNE TV PARLEMENTAIRE

Une passerelle entre le peuple et ses représentants

Les participants à la journée parlementaire sur le projet de lancement d'une chaîne TV parlementaire ont estimé, que cette chaîne "constituera une concrétisation du principe du service médiatique public thématique et permettra à la scène médiatique nationale de suivre le rythme des évolutions importantes que connaît l'Algérie". Lors d'une journée parlementaire organisée au Conseil de la Nation sous le thème "La chaîne TV parlementaire: une passerelle entre le peuple et ses représentants et un enjeu politico-médiatique", les intervenants ont relevé que la concrétisation du service médiatique public passera par le lancement d'une chaîne parlementaire

qui devra renforcer la relation électeurs-élus et permettra à la scène médiatique nationale de suivre le rythme des évolutions importantes que connaît l'Algérie. Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Louber a assuré, dans ce sens, que "la création de la chaîne parlementaire se veut une concrétisation du service médiatique public thématique et un renforcement du secteur de la Communication de manière général et de la scène audiovisuelle de notre pays en particulier". Estimant que le projet de la chaîne parlementaire était "une contribution efficace pour l'enrichissement du secteur de la Communication dans notre pays", le même

responsable a précisé que ladite chaîne "concrétise l'importance majeure devant être consacrée à la relation entre le peuple et ses représentants et la création d'une interaction entre les deux parties, en sus de parvenir à une évaluation objective et mutuelle entre les deux parties et d'œuvrer à la satisfaction des conditions du service public". "Parmi les problématiques auxquelles pourrait faire face la chaîne parlementaire à ses débuts, figure la qualité des programmes présentés à ses téléspectateurs. La chaîne devrait renforcer la communication institutionnelle du Parlement de manière directe entre l'émetteur et le récepteur", a-t-il poursuivi.

EDUCATION

Le ministère autorisé à régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants

Le ministère de l'Education nationale a eu l'accord pour régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants et des bénéficiaires de promotions dans les grades, a fait savoir à Alger le Secrétaire général (SG) du ministère, Boubaker Seddik Bouaza. Lors une conférence de presse consacrée à l'évaluation des résultats du premier trimestre de la saison scolaire 2020-2021, M. Bouaza a précisé que "le ministère, à la faveur des efforts consentis, a obtenu l'approbation pour régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants et des

bénéficiaires de promotions dans les grades", Soulignant que le ministère a "obtenu les affectations financières nécessaires pour payer ces arriérés", le même responsable a relevé que le versement de ces montant était lié "à des procédures techniques et de gestion" au niveau de l'ensemble des directions de l'éducation (DE). "Le ministère suit quotidiennement cette opération avec les directeurs de l'éducation", a-t-il rassuré, sans déterminer les délais. Le SG du ministère a ajouté que "la priorité dans le recrutement sera accordée exclusivement cette année aux di-

plômés des écoles normales supérieures (ENS)", à travers l'adoption de plusieurs mécanismes dont le détachement, en vue de permettre aux enseignants titulaires d'un diplôme d'enseignement dans le cycle secondaire d'enseigner dans les deux autres cycles, en conservant le même traitement dans le diplôme de fin d'études obtenu. Le ministère s'apprête à "élaborer une circulaire étayant tous ces mécanismes" et organiser ensuite un concours sur titre en cas d'existence de postes budgétaires"

CACI

Un salon dédié à la datte les 7 et 8 avril

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise une nouvelle édition du Salon SIDABECH, dédié à "la filière datte, potentiels d'exportation et de transformation", du 7 au 8 avril au palais consulaire, place des Martyrs à Alger, a indiqué lundi la CACI dans un communiqué.

SIDABTECH représente l'une des voies qui promettent de grandes avancées car l'extension sur les technologies d'accompagnement et de

transformation font de lui "un rendez-vous incontournable aussi bien pour les agriculteurs de l'amont agricole que pour les industriels de la transformation", précise la même source. A cet effet, le salon recevra durant ces deux journées des opérateurs présentant un savoir faire certain en matière de promotion de la datte algérienne à l'international ainsi qu'une panoplie de produits dérivés de qualité, extraits du fruit lui-même, ainsi que de ces résidus.

En simultanément, un forum sur l'exportation et la transformation sera animé par des spécialistes dans la filière datte, ajoute la même source, expliquant qu'ils "mettront l'accent sur les acquis et les innombrables possibilités qu'offre la datte".

Dans ce contexte, la CACI a souligné que le forum Exportation se tiendra le mercredi 7 avril à partir de 13heure et celui de la transformation aura lieu le jeudi 8 avril à partir de 10 heure.

Tous les projets de logement à l'arrêt relancés "avant la fin mai prochain"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé lundi à Souk Ahras, que tous les projets de logement à l'arrêt seront relancés "avant la fin du mois de mai prochain".

"Il ne restera aucun projet de logement à l'arrêt d'ici la fin du mois de mai prochain au niveau national", a assuré le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'inspection du projet de 500 logements "prêts pour la distribution" dans la commune de Sedrata.

Il a fait savoir, dans ce contexte, qu'il a été recensé à l'échelle nationale 100.000 logements de type public locatif "à l'arrêt pour diverses causes".

Le premier responsable du secteur a ajouté que des réunions "marathonniennes" ont été tenues au niveau de son département pour fixer un calendrier de relance de ces projets, rappelant qu'un délai de 90 jours a été précédemment accordé pour le traitement des problématiques administratives liées aux projets à l'arrêt.

Au cours de l'inauguration d'une école primaire mitoyenne à ce projet de logement, baptisée du nom du chahid Djebari Amar Benabdallah, M. Belaribi a insisté sur la nécessité de doter les projets d'habitat de toutes les commodités nécessaires, dont l'électricité, le gaz, l'eau et l'assainissement en plus des structures scolaires. Concernant les quotas de logement en cours de réalisation dans la wilaya, le ministre a déclaré que les travaux de 5.000 unités des divers types, dont les logements publics locatifs, en location-vente (AADL) et le logement rural se trouvent en voie d'achèvement et "seront distribués dans environ un mois à compter d'aujourd'hui".

Il a salué la qualité des logements en cours de construction dans la wilaya et la maîtrise des délais de réalisation, qualifiant cela "d'encourageant" pour rajouter de nouveaux quotas de logements au profit de cette wilaya frontalière.

M. Belaribi a entamé sa visite à Souk Ahras en suivant un exposé sur les divers programmes de logement dans la wilaya avant d'inspecter un projet de réalisation de 1.200 unités de type location-vente (AADL), dont les travaux d'avancement sont de l'ordre de 90 %, insistant sur l'accélération de la cadence des travaux et leur achèvement "dans les plus proches délais".

Il a posé à l'occasion la première pierre du projet de réalisation de 1.889 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la ville de Souk Ahras avant d'inspecter le site de construction de 2.900 logements publics locatifs dont plus de 1.970 unités sont concernées par la distribution.

ENTREPRISES

Un objectif de plus de 1.000 nouvelles garanties de crédits en 2021

La Caisse de garantie des crédits d'investissement aux petites et moyennes entreprises (CGCI) ambitionne de réaliser durant l'année en cours plus de 1.000 nouvelles garanties de crédits dont la majorité pour de très petites entreprises (TPE) et petites entreprises (PE), a annoncé lundi à Oran le Directeur général de cet organisme.

S'exprimant en marge d'une journée d'études sur la garantie financière déléguée dédiée à la TPE, organisée à l'intention des agences du réseau Ouest de la Banque de développement local (BDL), Daoudi Ammar a affiché les ambitions de la CGCI de réaliser plus de 1.000 nouvelles garanties de crédits cette année, après une année "très difficile" en 2020 marquée par la pandémie de la Covid-19. L'année 2020 a connu une diminution sensible de l'activité en raison de la pandémie, a-t-il indiqué, soulignant "nous avons réalisé 389 garan-

ties octroyés (173 pour les PME et 216 pour les TPE) contre 648 pour l'année d'avant (2019), soit une baisse de moins de 40%.

« Nous espérons, pour cette année, réaliser au moins 700 nouvelles garanties de crédits pour les (TPE/PE) qui constituent la véritable cheville ouvrière du développement local », a déclaré M. Daoudi, faisant savoir, à ce propos, que la CGCI PME s'est tournée vers les TPE/PE parce que ces entités représentent plus de 90 % du tissu économique algérien, soit plus d'un million d'entreprises. "C'est un grand gisement de croissance pour les banques et pour l'économie nationale de manière générale", a-t-il estimé.

La mise sur le marché de ce nouveau produit financier, appelé "garantie déléguée à la TPE", a pour but d'assainir l'environnement de l'investissement PME et faciliter l'accès aux financements tout en appuyant

le rôle commercial des banques en direction de ces PME-TPE pour les sécuriser. Il vise aussi à pallier l'insuffisance des garanties que ne peuvent offrir ces petites entités économiques et conforter la banque qui peut les accompagner avec la garantie de la caisse, a-t-il affirmé. Ce produit financier a été lancé depuis deux ans avec l'ensemble des agences du réseau bancaire de la Caisse populaire d'Algérie (CPA). Son lancement avec la BDL était prévu pour l'année dernière, mais reporté pour cause de la Covid-19. « Cette nouvelle stratégie répond à la nécessité économique d'engager un processus efficace d'inclusion financière et de bancarisation de l'imposant segment TPE/PE », a souligné le même responsable. Pour le représentant du Directeur général de la BDL, Ayyad Khatir, le lancement de ce produit "confirme l'adhésion de cette banque publique dans la politique de l'Etat qui encourage la création et le développe-

ment de la très petite et petite entreprise et, de ce fait, la création d'emplois et de richesse ». Ce produit consiste en la délégation de décision aux agences et aux directions régionales pour accompagner ces entreprises exclues du circuit bancaire. « L'organisation de cette journée permettra à tous les agences du réseau Ouest de la BDL (plus de 50 agences présentes) de revoir leur façon d'intervenir en tenant compte de la garantie déléguée qui facilite l'accompagnement des porteurs de projets », a-t-il souligné. Des communications ont abordé le montage et l'analyse des dossiers de crédits accordés au PME, la conformité des dossiers de crédits et les procédures de souscription à la garantie TPE, entre autres. Pour rappel, la CGCI a été créée en 2004 à l'initiative des pouvoirs publics pour soutenir la création et le développement de la PME en lui facilitant l'accès au financement bancaire.

BOURSE D'ALGER

La valeur des échanges baisse de plus de 68% en 2020



La valeur des échanges en Bourse a connu un recul de l'ordre de 68,48% en 2020 comparativement à 2019, en raison notamment de la pandémie de Covid-19 ainsi que le manque persistant d'attractivité du marché financier algérien, selon le dernier rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).

Les échanges en valeur se chiffrent à près de 78,5 millions de dinars l'année passée contre près de 249 millions de dinars au cours de l'exercice d'avant, selon le rapport annuel de cette autorité de régulation.

Pour sa part, le volume global des échanges en Bourse a reculé de 64,83% sur un an, en se chiffrant à 87.796 titres en 2020 contre 249.696 titres en 2019, a ajouté la même source.

La baisse du niveau d'activité globale s'explique, en partie, par les effets économiques de la pandémie, mais, principalement, par la "léthargie et la faiblesse endémiques" qui caractérisent la Bourse d'Alger, en raison du manque de profondeur du marché et d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs, selon le rapport.

A noter que la valeur des échanges a atteint plus de 205,79 millions de dinars en 2018, 302,26 millions en 2017, et 805,50 en 2016, et ce, après avoir touché son plus haut niveau historique en 2015 avec 1.251,95 millions de dinars.

D'autre part, la Cosob a relevé une perte de la capitalisation de la Bourse à hauteur de 4,23% en une année (2019/2020) l'estimant à 42,881 milliard de dinars au 31 décembre 2020.

Cette décreuse s'explique par la baisse des transactions sur le marché en raison de la pandémie, mais aussi par la radiation du titre NCA Rouiba des cotations.

La Commission avait reçu une demande d'offre publique de retrait (OPR), présentée par NCA Rouiba, portant sur le rachat de ses actions co-

tées à place d'Alger, suivi d'une radiation de son titre de la côte de la Bourse d'Alger intervenue le 26 juillet 2020 en raison de la détérioration de la situation de la société et la chute du cours de son action de près de 8,3% en date du 6 février 2020.

Comparativement au Produit intérieur brut du pays, la capitalisation boursière représente un peu plus de 0,1% du PIB en 2020. "Ces chiffres renseignent sur la contribution insignifiante de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie", souligne encore le rapport.

En 2020, le marché n'a enregistré aucune opération ou émission de cession de valeurs mobilières sur le marché primaire, relève le même bilan.

Néanmoins, la Cosob a traité deux demandes d'introduction en Bourse en 2020, émanant de deux PME.

Il s'agit des sociétés Casbah SPA et Viande de la Vallée SPA, qui ont déposé officiellement des demandes de visa pour une levée de fonds par appel public à l'épargne suivie d'introduction en Bourse.

Ces deux sociétés envisagent de procéder à une levée de fonds dont les montants sont respectivement, de l'ordre de 600 et 440 millions de dinars, a souligné la Commission.

Le rapport a signalé également la demande introduite par la société AOM Invest, PME déjà cotée en Bourse - marché PME, qui a sollicité un visa pour une opération d'émission des titres participatifs selon les principes de la finance islamique (dont la rémunération est basée sur le rendement espéré) pour un montant de 2,5 milliards de dinars.

Cette opération, qui sera la première émission des titres participatifs sur le marché, a reçu le visa de la Cosob sur la notice d'information provisoire le 1 juillet dernier.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Baisse des importations et renforcement des exportations

Les efforts des autorités visant à réduire la facture des importations se poursuivent. Ainsi, selon les chiffres de la Direction générale des douanes (DGN), les importations de l'Algérie ont enregistré en janvier et février 2021 une baisse de 7,86%.

Durant les deux premiers mois de l'année 2021, les importations de l'Algérie ont atteint 5,65 milliards USD contre 6,13 milliards USD durant la même période en 2019, selon un communiqué des Douanes algériennes.

En contrepartie, la valeur des exportations s'est élevée (en janvier et février 2021) à 4,32 milliards USD.

Concernant les principaux fournisseurs de l'Algérie durant cette période, la même source cite la Chine à hauteur de 18,33% des importations globales, suivie de la France (9,72%), l'Allemagne (6,89%), l'Italie (6,25%) et l'Espagne (5,70%). Pour les pays auxquels ont été destinées ces exportations, les mêmes données font ressortir l'Italie en tête à hauteur de 17,45%, suivie de la France (15,48%), la Turquie (15,25%), l'Espagne (8,58%) et la Hollande (5,47%).

En contrepartie, les exportations vers certains pays augmentent. C'est le cas vers la Mauritanie vers les exportations ont enregistré une hausse de 205% durant le premier trimestre de 2021 par rapport à la même période en 2020, indique lundi la Direction générale des Douanes (DGD).

La DGD a enregistré un total de 111 opérations d'exportation vers la Mauritanie via le poste frontalier Mustapha Benboulaïd (Tindouf), durant la période entre janvier et mars 2021, précise un communiqué des Douanes.

Les opérations d'exportation via ce poste frontalier ont enregistré, ainsi, une hausse de plus de 113%, par rapport au premier trimestre de 2020, conclut la même source.

Sur un autre plan, le gouvernement s'active pour renforcer la diplomatie économique. Selon l'association des exportateurs, le produit local algérien « a des opportunités prometteuses » pour accéder aux marchés africains et européens. « Le secteur agricole national a d'excellents atouts pour exporter les produits agricoles vers les marchés européens, notamment en primaires (hors-saison) qui sont concurrentiels et où la demande s'avère croissante », a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le président de l'association algérienne des exportateurs Bey Naceri. « Il est possible également que le secteur industriel, en particulier les produits alimentaires (pâtes et jus), les produits cosmétiques et les matériaux de construction, contribue à booster les exportations algériennes vers les marchés africains », a ajouté le président de l'association. Pour sa part, le Président directeur général de la société générale des services maritimes (GEMA), Mohamed Dib, a estimé que les exportateurs algériens « peuvent surmonter le problème de livraison des exportations dans les délais impartis et des coûts exorbitants du transport maritime, à travers l'exploitation du transport terrestre et la création d'espaces logistiques le long de la route menant au Sahel et aux autres marchés de pays africains ». La destination africaine sera d'ailleurs renforcée en faveur des exportations algériennes, promet le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune en personne.

Saïd Sadia

ORAN

Des professeurs d'enseignement supérieur soulèvent des revendications liées au logement

Des dizaines d'enseignants de différents instituts et universités de la wilaya d'Oran ont pris part lundi à une marche de protestation, qui a commencé à l'entrée de l'Université des sciences et technologies d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) et s'est terminée au rond point "Ahmed Zabana", afin de soulever un ensemble de revendications liées au logement.

Parmi les revendications soulevées par les participants à cette marche figurent notamment l'accès aux logements locatifs, la levée de gel sur le projet de 160 logements de fonction à Belgaid et la programmation de quotas supplémentaires pour les logements de fonction.



Ils ont réclamé également de permettre aux

enseignants du supérieur de bénéficier des formules disponibles telles que le programme de location/vente AADL et celui de logement promotionnel aidé (LPA).

Un des encadreurs de cette marche, le professeur Ouadi Brahim de l'USTO-MB a fait part d'une liste de 450 enseignants des universités d'Oran 1 et Oran 2, de l'Université des sciences et de la technologie et de 5 autres écoles supérieures qui ont besoin de logement, soulignant qu'il s'agit du septième mouvement de protestation et de la deuxième marche organisés par des professeurs universitaires, sans que leurs revendications soient prises en charge.

Pour sa part, Abbassi Mohamed, chargé de la communication au niveau de l'université

d'Oran 1 a souligné que la commission de wilaya de la cité universitaire présidée par le recteur de l'université d'Oran 1, Hamou Ahmed, devra se réunir lundi soir en présence des recteurs des établissements universitaires et des représentants des professeurs protestataires pour examiner leurs revendications et trouver des solutions.

La commission de wilaya de la cité universitaire d'Oran a été créée il y a quelques semaines pour prendre en charge les revendications des enseignants, recenser les demandeurs de logements, recevoir leurs dossiers et constituer un trait d'union entre les enseignants et les autorités de wilaya et le ministère de tutelle.

KSAR-EL-BOUKHARI

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules

Un réseau spécialisé dans le vol de véhicules utilitaires a été démantelé récemment par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Ksar-el-Boukhari, sud de Médéa, et plusieurs membres arrêtés, a-t-on appris, lundi, auprès de la sûreté de wilaya.

Le démantèlement de ce réseau, qui avait à son actif de nombreux vols commis dans la région, est intervenu

suite à une enquête minutieuse diligentée par les éléments de la PJ de Ksar-el-Boukhari qui ont pu remonter tout le réseau et procéder à l'arrestation de ces membres, a-t-on indiqué.

Six personnes, dont deux originaires d'une wilaya limitrophe, ont été appréhendées dans le sillage de cette enquête, enclenchée après le dépôt de plainte pour vol par l'une des victimes, a précisé la même source, ajoutant que

le véhicule volé, ainsi que deux autres véhicules utilisés par ce réseau ont été récupérés.

Toujours selon la même source, les véhicules utilitaires volés étaient acheminés vers un atelier de mécanique clandestin, situé dans une wilaya de l'est du pays, où ils étaient démantelés pour être, ensuite, vendus en pièces détachées.

M'SILA

Suspension de l'alimentation en eau potable dans six communes

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de M'sila a fait état lundi d'une suspension de l'approvisionnement en eau potable dans six communes de la wilaya approvisionnées à partir du barrage de Koudiat Acerdoune, situé dans la wilaya limitrophe de Bouira. La suspension de l'alimentation en eau potable (AEP) qui se poursuivra jusqu'à vendredi, touchera les localités de Sidi Aïssa, Sidi Hadjeres, Bouti Sayah, Ain El Hadjal ainsi qu'une partie des villes de M'sila et Boussaâda, a précisé la cellule de communication de cette unité. La coupure est due aux travaux de maintenance d'une fuite survenue sur la conduite principale d'adduction d'eau, réalisés par l'agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

Les communes concernées par cette décision "seront privées d'eau potable



tout au long de cette période, soit un jour", ont indiqué les services de l'ADE.

CHLEF

Arrestations pour "usurpation de la qualité de procureur de la République"

Trois personnes ont été arrêtées par la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Chlef, pour "usurpation de la qualité de procureur de la République et arnaque et escroquerie sur citoyens", a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps sécuritaire.

"La brigade criminelle a arrêté trois personnes, âgées entre 30 et 40 ans, dont l'une d'elles usurpait la qualité de procureur de la République avec l'aide de ses deux complices, et escroquait les citoyens en leur faisant croire qu'il pouvait intercéder en leur faveur pour régler leurs problèmes auprès des parties judiciaires", a indiqué à l'APS le chargé de la communication, le commissaire de police Cherif Ankoud. L'opération a été réalisée, a-t-il ajouté, suite à une plainte d'un citoyen, victime d'une arnaque de la part d'une personne portant la qualité de procureur de la République, et de ses deux complices. Les investigations menées ont permis l'arrestation du suspect principal, au centre ville de Chlef, en flagrant délit d'une opération d'escroquerie sur une victime, en contrepartie d'un somme d'argent.

Suite à quoi il a été, également, procédé à l'arrestation de ses deux complices, avec la saisie en leur possession d'objets utilisés dans leurs arnaques sur les citoyens, dont un pistolet en plastique et une alarme lumineuse.

Les trois suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef pour "arnaque et escroquerie avec usurpation d'une qualité liée à la justice et d'une qualité liée à un corps constitué".

Une caravane de solidarité du CRA dès mardi à travers toutes les wilayas du pays

11h à partir de la SAFEX pour acheminer des aides dans les 58 wilayas du pays dans le cadre des activités du Croissant rouge algérien (CRA) à l'occasion du mois de Ramadhan, a indiqué lundi à Alger la présidente du CRA, Saida Benhabîlès.

"Une caravane de solidarité démarrera demain mardi à 11h à partir du siège de la Société des foires et expositions (SAFEX) pour se rendre dans les 58 wilayas du pays", a indiqué, Mme Benhabîlès, qui était l'invitée du

Forum du quotidien Le Courrier d'Algérie, en compagnie du secrétaire général du CRA, Ahmed Mizab, rappelant que cette campagne de solidarité a débuté depuis deux semaines.

Dans le même sens, elle a ajouté que le CRA s'est fixé l'objectif d'apporter aide et assistance à quelques 10.000 familles dans le cadre de ses activités de solidarité durant le mois sacré.

"Le CRA, qui a entamé la campagne d'aide et d'assistance aux familles démunies jeudi dernier à partir du village de Djebabara

(Blida), impacté par le terrorisme durant la décennie noire, compte atteindre le chiffre de 10 000 familles à aider à travers les 58 wilayas du pays dans le cadre de ses actions de solidarité à l'occasion du mois de Ramadhan", a précisé Mme Benhabîlès.

Mme Benhabîlès n'a pas avancé de chiffres concernant la quantité des aides à distribuer ou à acheminer, expliquant à ce propos que le "le CRA ne bénéficie pas de budget de la part des pouvoirs publics, mais plutôt de dons qu'il redistribue".

Au sujet des listes des familles bénéficiaires, la présidente du CRA a affirmé qu'elle "ne fait pas confiance aux listes établies par les APC car ces dernières exigent des bénéficiaires une attestation de non affiliation à la sécurité sociale", faisant observer qu'il y a des "personnes indelicates, travaillant à leur compte sans qu'elles ne soient déclarées à la Sécurité sociales et qui, en plus, veulent bénéficier des aides du CRA".

"Nous préférons faire appel aux associations des jeunes quand il

s'agit d'établir les listes des bénéficiaires dans les grandes villes, alors que nous recourons aux notables, imams et comités des villages quand il s'agit d'aides à distribuer dans les zones déshéritées", a ajouté Mme Benhabîlès, faisant observer que le CRA "respecte la dignité des familles démunies".

En outre, Mme Benhabîlès a indiqué qu'une quantité de 70 tonnes de dattes sera acheminée mercredi prochain vers les camps de réfugiés sahraouis en prévision du mois de Ramadhan.

OUARGLA

Nécessité d'ancrer la culture de la lutte anti-corruption au sein de la société

Les participants à une journée d'étude sur "La lutte contre la corruption transnationale : motivations et résistances", organisée lundi à Ouargla, ont plaidé pour l'ancrage de la culture de lutte anti-corruption au sein de la société algérienne et de prévenir le phénomène sous toutes ses formes. Les différents acteurs de la société, dont les éducateurs, les hommes de sensibilisation des citoyens aux répercussions futures de ce type de crimes sur le développement et la stabilité du pays, a affirmé Salah Chenine, docteur en Droit de l'Université d'Ouargla. L'intervenant a indiqué, dans ce contexte, que l'Algérie a mis en place une batterie de lois et de mesures dissuasives et a signé des conventions internationales et bilatérales avec plusieurs Etats en vue de lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent, à l'intérieur du pays et à l'étranger. M. Chenine a évoqué plusieurs conventions internationales de lutte contre le crime organisé, parmi lesquelles la convention onusienne de lutte contre la criminalité organisée transnationale (Palerme), une convention multipartite datant de 2000 sous l'égide de l'ONU de laquelle l'Algérie a élaboré plusieurs textes de loi dissuasifs. L'Algérie a adopté une politique objective de lutte contre la corruption transfrontalière (criminalisation, délictualisation et politique de sanction), avec un durcissement à l'égard de certains corps (magistrat et police judiciaire), et la



possibilité de sanctions complémentaires pouvant être décidées par les juges, en plus des aspects procéduriers liés à l'investigation et l'extension de compétence du Procureur de la République, a-t-il ajouté. Pour l'intervenant, chaque pays a sa propre législation, et l'Algérie a édicté des lois criminalisant la corruption, à travers le Code pénal, la mise en place d'un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (organe administratif indépendant), l'Office central de répression de

la corruption (dispositif judiciaire), en plus du pôle spécialisé économique et financier chargé des investigations, recherches, suivi et jugement dans les cas complexes. Pour sa part, l'enseignant Said Khouildi de l'Université d'Ouargla, s'est penché sur la notion de criminalité organisée, qui sous-tend utilisation de la violence et de la corruption dans un but de gain matériel, et qui constitue un crime répandu dans le monde et transcendant les frontières des Etats.

SÉTIF

Réception de nouvelles structures éducatives à la prochaine rentrée scolaire

Des nouvelles structures éducatives devraient être réceptionnées à la prochaine rentrée scolaire à Sétif à l'effet d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves de la wilaya au nombre d'un demi million tous cycles d'enseignement confondus, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Il s'agit ainsi de 11 groupes scolaires, 151 cantines scolaires, dont une majorité implantée dans les zones éloignées et isolées, un (1) collège d'enseignement moyen (CEM) en plus de 82 classes d'extension, trois (3) infrastructures sportives scolaires et six (6) unités de dépistage et de suivi (UDS) dans le palier moyen,

a détaillé la même source. Il sera également procédé à la réception de dix (10) salles de sport supplémentaires et trois (3) demi pension dans le cycle secondaire, ont ajouté les services de la wilaya qui prévoient, en outre, le parachèvement d'autres structures dont les taux d'avancement sont "en bonne voie". Les nouvelles structures devraient permettre d'améliorer les performances éducatives à travers l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves dans les différentes communes de la wilaya, tout en contribuant à réduire la surcharge des classes, améliorer les conditions de travail des enseignants, ainsi que les conditions de scolarisation des

élèves, qui auront un impact positif sur les résultats scolaires, a-t-on noté. La réception de ces nouvelles infrastructures scolaires permettra de porter le nombre des établissements relevant de ce secteur à 892 écoles primaires, 237 CEM et 105 lycées sans compter le nombre des classes d'extension et des structures qui seront opérationnelles au titre de la rentrée 2021-2022, ont souligné les mêmes services. Pour rappel, l'année scolaire actuelle a été marquée par la réception de huit (8) groupes scolaires, de 32 cantines scolaires, cinq (5) collèges d'enseignement moyen, trois (3) lycées et trois (3) demi-pensions.

BECHAR

Une délégation parlementaire entame une visite d'information à partir de Béni-Ounif

Une délégation de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité nationale du Conseil de la Nation a entamé lundi une mission d'information dans la wilaya de Bechar, à partir de la commune frontalière de Béni-Ounif. Conduite par le président de la Commission, Mohamed Akhamouk, la délégation a visité le nouvel hôpital 60 lits réalisé au nord de cette collectivité et qui a bénéficié récemment d'une opération pour son équipement pour un coût de 150 millions DA, dans le but d'une meilleure prise en charge des malades dans cette région frontalière située à 100 km au nord de Bechar.

Les membres de la Commission sénatoriale, dont la mission s'étalera jusqu'à jeudi prochain, auront des rencontres avec les responsables et travailleurs des secteurs de la Santé et de la Solidarité nationale au niveau des communes de Lahmar et Kenadza, et s'enquerront du fonctionnement et des prestations des polycliniques de ces deux communes également frontalières. Toujours dans la wilaya de Bechar, la délégation du Conseil de la Nation visitera mardi plusieurs structures hospitalières de la région, notamment l'hôpital 240 lits "Tourabi Boudjema" et l'hôpital Mère-Enfant "Mohamed Boudiaf", en plus de l'hôpital

du chef lieu de la daïra d'Abadla (88 km au sud de Bechar) et différentes structures du secteur de la Solidarité nationale. La délégation se rendra jeudi à la wilaya de Béni-Abbes où elle visitera également plusieurs structures des secteurs de la Santé et de la Solidarité nationale. Cette visite dans ces deux wilayas du Sud-ouest du pays vise à s'enquérir de la situation des secteurs relevant de la compétence de cette Commission spécialisée, mais aussi à écouter les préoccupations des responsables et des travailleurs des secteurs concernés, indique un communiqué du Conseil de la Nation.

ORAN

Plus de 27 cas d'agression du réseau gazier depuis le début 2021

Plus de 27 cas d'agression du réseau de distribution d'énergie gazière ont été enregistrés à Oran depuis le début de l'année 2021 et 109 au cours de l'année 2020, a indiqué lundi un communiqué de la direction locale relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale de Sonelgaz). Ces agressions sont "multiples" et génèrent des "points faibles qui entraînent des incidents regrettables", a souligné la même source, incombant la responsabilité de ces actes en premier lieu aux organismes publics qui oeuvrent "souvent sans autorisation préalable" des services de la direction de distribution d'Oran. De plus, de nombreux désagréments pour les citoyens sont induits par ces agressions, a ajouté la direction. A ce titre, cette instance a invité l'ensemble des entreprises opérant dans sa circonscription à consulter ses services techniques avant tout démarrage de travaux, cela dans un souci "de préserver la continuité de service pour les citoyens",

ORAN

Des professeurs d'enseignement supérieur soulèvent des revendications liées au logement



Des dizaines d'enseignants de différents instituts et universités de la wilaya d'Oran ont pris part lundi à une marche de protestation, qui a commencé à l'entrée de l'Université des sciences et technologies d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) et s'est terminée au rond point "Ahmed Zabana", afin de soulever un ensemble de revendications liées au logement.

Parmi les revendications soulevées par les participants à cette marche figurent notamment l'accès aux logements locatifs, la levée de gel sur le projet de 160 logements de fonction à Belgaid et la programmation de quotas supplémentaires pour les logements de fonction.

Ils ont réclamé également de permettre aux enseignants du supérieur de bénéficier des formules disponibles telles que le programme de location/vente AADL et celui de logement promotionnel aidé (LPA). Un des encadreurs de cette marche, le professeur Ouadi Brahim de l'USTO-MB a fait part d'une liste de 450 enseignants des universités d'Oran 1 et Oran 2, de l'Université des sciences et de la technologie et de 5 autres écoles supérieures qui ont besoin de logement, soulignant qu'il s'agit du septième mouvement de protestation et de la deuxième marche organisés par des professeurs universitaires, sans que leurs revendications soient prises en charge.

Pour sa part, Abbassi Mohamed, chargé de la communication au niveau de l'université d'Oran 1 a souligné que la commission de wilaya de la cité universitaire présidée par le recteur de l'université d'Oran 1, Hamou Ahmed, devra se réunir lundi soir en présence des recteurs des établissements universitaires et des représentants des professeurs protestataires pour examiner leurs revendications et trouver des solutions.

La commission de wilaya de la cité universitaire d'Oran a été créée il y a quelques semaines pour prendre en charge les revendications des enseignants, recenser les demandeurs de logements, recevoir leurs dossiers et constituer un trait d'union entre les enseignants et les autorités de wilaya et le ministère de tutelle.

IN-GUEZZAM

Projets culturels et promotion de l'enseignement amazigh

Les dispositifs de soutien et d'aide aux porteurs de projets culturels, pédagogiques et associatifs, ainsi que la question de l'enseignement de tamazight dans sa variante Tamahaq, ont été au centre de la visite du secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, dimanche et lundi, dans la wilaya d'In-Guezzam (extrême-Sud). Cette visite d'évaluation a été aussi l'occasion de procéder à des échanges lors desquels les citoyens ont exprimé leurs préoccupations socioéconomiques et leur attachement à l'intégration effective du segment amazigh dans le développement

durable. Le SG du HCA a saisi l'opportunité pour expliquer les dispositifs de soutien et d'aide aux porteurs de projets culturels, pédagogiques et associatifs, tout en mettant l'accent sur le point névralgique que constitue l'enseignement de tamazight dans sa variante locale-Tamahaq, en nette progression dans les régions du grand Sud. Depuis 2015, cet enseignement a enregistré une évolution "palpable" en terme quantitatif, à savoir 35 établissements scolaires et 43 enseignants couvrant les trois paliers, selon les données du HCA. Dans le cadre de sa visite à la wilaya d'In-Guezzam, M.Assad, accompagné de cadres du HCA,

a amorcé sa tournée au chef lieu de cette wilaya nouvellement promue, en vertu du décret de découpage administratif de février 2021 et conformément au décret présidentiel n 21-217 du 22 mars 2021.

Le premier point du programme de la visite a été consacré à une rencontre avec la famille éducative et les représentants associatifs des régions d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine, en présence du Wali Mahdi Bouchareb et des autorités locales.

La deuxième étape de la visite de travail a conduit la délégation du HCA à l'établissement scolaire Cheikh-Bouamama, pour s'enquérir de visu de l'approche d'ensei-

gnement adoptée pour l'intégration de la variante Tamahaq, exécutée avec brio par un enseignant diplômé du Département de Langue et Culture Amazighes, Kaci MANSOUR, sous la direction de l'inspecteur de la matière, Mohamed HAMZA. Sur un autre registre, la délégation du HCA a inauguré le premier circuit touristique situé sur l'itinéraire du site archéologique Tin Eragh (Sens étymologique: "celle de la vieille chèvre"), à 20 km du chef-lieu de wilaya. Un site touristique qui mérite une attention particulière, eu égard à son étendue patrimoniale inexploitée, a-t-on souligné.

IL EST AU CENTRE DE L'ACTIVITÉ DANS PLUSIEURS RÉGIONS

Le secteur agricole objet de toutes les attentions

Le développement du secteur agricole est au centre des intérêts des autorités dans plusieurs wilayas du pays. Cela concerne toutes les filières.

Ainsi, à Naama, deux (2) périmètres agricoles dans la commune de Tiout, au sud de la wilaya, ont été raccordés lundi au réseau d'électricité, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le raccordement de deux périmètres "Houari Boumédiène" et "Moutallak" d'une superficie totale de près de 80 hectares, au réseau de l'énergie électrique long de 13 kilomètres linéaires a été effectué pour booster l'activité agricole dans cette commune, a souligné la même source, indiquant qu'une enveloppe financière de 28 millions DA a été allouée à cette opération par le Fonds national du développement rural (FNDR), au profit de quelque 30 agriculteurs. Le wali de Naama, Idir Medebdeb, qui a procédé à la mise en exploitation de cette opération a fait savoir que les travaux de raccordement des exploitations agricoles dans les communes de la wilaya au réseau électrique d'un linéaire de 150 kilomètres au profit de plus de 400 agriculteurs, tirent à leur fin, annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme doté d'une enveloppe financière de 250 millions DA pour réaliser une tranche additionnelle pour leur branchement à l'électrification agricole. A Mascara, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, Kali El Moumen a insisté lundi à Mascara, sur l'impératif d'intensifier l'investissement dans les domaines de la production en lien avec la filière avicole et l'exploitation de potentialités existantes pour son développement. M. Kali a indiqué, dans son allocution d'ouverture des travaux d'un colloque national sur la filière avicole, organisé par la Chambre nationale d'agriculture à la bibliothèque principale de l'Université « Mustapha-Stambouli » de Mascara, que « la filière avicole en Algérie connaît une meil-



leure organisation et un développement notable, ce qui lui a permis d'enregistrer une production annuelle appréciable de 650.000 tonnes de viandes blanches et 8 milliards d'unités d'œufs de consommation ». Ces chiffres peuvent être « dépasser si on intensifie l'investissement en amont et en aval de la filière », a-t-il souligné. La consommation individuelle de la viande blanche en Algérie est estimée à près de 18 kg contre 20kg/personne dans les pays voisins, ce qui nécessite, a-t-il ajouté, davantage d'investissement pour combler ce déficit à travers la réalisation d'unités de transformation de viandes blanches et aller, pourquoi pas, à la conquête des marchés extérieurs. A Ménéa, les pouvoirs publics ont arrêté une politique de mobilisation des ressources hydrique souterraine ce qui a engendré l'expansion rapide ces dernières années de l'irrigation sous-pivot et a permis de faire progresser les surfaces de mise en valeur et la création d'exploitations agricoles qui affichent souvent des résultats performants. La

superficie agricole utile (S.A.U) en irrigué est passée de 12.230 hectares en 2000 à 26.519 ha en 2008 pour atteindre en 2021 une superficie arable de 72.491 ha, répartie à travers 17.000 exploitations et une population vivant de l'agriculture estimée à 30.000 âmes, selon les statistiques de la direction des services agricoles (DSA).

Par ailleurs, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise une nouvelle édition du Salon SIDABECH, dédié à "la filière dattes, potentiels d'exportation et de transformation", du 7 au 8 avril au palais consulaire, place des Martyrs à Alger, a indiqué lundi la CACI dans un communiqué. SIDABTECH représente l'une des voies qui promettent de grandes avancées car l'extension sur les technologies d'accompagnement et de transformation font de lui « un rendez-vous incontournable aussi bien pour les agriculteurs de l'amont agricole que pour les industriels de la transformation », précise la même source.

Synthèse Saïd Sadia

NÂAMA

Raccordement de deux périmètres agricoles au réseau d'électricité dans la commune de Tiout

Deux (2) périmètres agricoles dans la commune de Tiout, au sud de la wilaya de Naama ont été raccordés lundi au réseau d'électricité, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le raccordement de deux périmètres "Houari Boumédiène" et "Moutallak" d'une superficie totale de près de 80 hectares, au réseau de l'énergie électrique long de 13 kilomètres linéaires a été effectué pour booster l'activité agricole dans cette commune, a souligné la même source, indiquant qu'une enveloppe financière de 28 millions DA a été allouée à cette opération par le Fonds national du développement rural (FNDR), au profit de quelque 30 agriculteurs. Le wali de Naama, Idir Medebdeb, qui a procédé à la mise en exploitation de cette opération a fait savoir que les travaux de raccordement des exploitations agricoles dans les communes de la wilaya au réseau électrique d'un linéaire de 150 kilomètres au profit de plus de 400 agriculteurs, tirent à leur fin, annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme doté d'une enveloppe financière de 250 millions DA pour réaliser une tranche additionnelle pour leur branchement à l'électrification agricole. M. Medebdeb a souligné l'importance majeure que revêt l'opération pour concrétiser des projets d'électrification agricole au sens large, notamment dans les zones d'ombre, dans le but d'améliorer les capacités de production agricole et de promouvoir les investissements dans ce domaine, en réponse aux attentes des agriculteurs notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions pour poursuivre leurs activités agricoles et d'élevage. A signaler l'entrée lundi en exploitation d'autres opérations dans les zones d'ombre au niveau de la commune de Sfisifa, à savoir trois (3)

TÉBESSA

Inauguration du nouveau siège de la radio locale

Un nouveau siège de la Radio locale de Tébessa, situé sur la route de Constantine au chef-lieu de wilaya, a été inauguré dimanche par le Directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, en présence du wali Mohamed El Barka Dahadj et des autorités locales civiles et militaires, et ce, à l'occasion du 26ème anniversaire de sa création. Dans son allocution prononcée à l'occasion, M. Baghali a porté l'accent sur "le rôle majeur" des radios locales et régionales dans l'information de l'opinion publique et leurs auditeurs sur diverses

questions, notamment concernant les prochaines élections législatives et l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 et ses nouveaux variants.

Le même responsable a également souligné "la nécessité" d'intensifier et de coordonner les efforts des journalistes en véhiculant les préoccupations de la population de diverses régions, notamment celle des zones d'ombre et éloignées pour les faire parvenir aux responsables locaux, et ce en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune". M. Baghali a considéré, en outre,

que la radio fait partie des médias les plus importants et les plus proches des auditeurs, en plus de bénéficier d'une large attention de la part des autorités centrales.

L'inauguration du nouveau siège de la radio locale de Tébessa contribuera, a-t-il ajouté, à améliorer les conditions de travail de ses journalistes et les aidera à consentir davantage d'efforts dans l'exercice quotidien de leur profession.

De son côté, le wali de Tébessa, Mohamed El Barka Dahadj, a affirmé que cette radio locale constitue "un pilier important et un accompagnateur permanent de tous les pro-

jets de cette wilaya frontalière".

Il a également salué le dynamisme de l'équipe de la radio locale, rappelant que le jour de sa création correspond à celui de la disparition du cheikh Larbi Tébbessi qui demeure l'un des symboles de cette wilaya révolutionnaire.

Selon les explications données sur place par son directeur, Toufik Aouni, la radio de Tébessa qui a vu le jour le 4 avril 1995, a évolué au fil des années et emploie actuellement 39 travailleurs dont 5 journalistes, 4 animateurs, 4 réalisateurs, 7 techniciens et 14 agents.

Cancer Une avancée génétique majeure

Ce sont plus de 2.600 cancers qui ont été analysés pour une étude hors normes parue dans *Nature*. Près de 1.300 chercheurs ont disséqué leurs génomes pour établir une vue d'ensemble des mutations génétiques à l'origine de 38 cancers différents. C'est un projet de recherche hors normes qui a mobilisé plus de 1.300 chercheurs de 200 instituts différents pendant une décennie. L'objectif du « Pan-Cancer of Whole Genomes Analysis Project » est ambitieux : comparer le génome complet de tumeurs isolées de 2.600 patients avec des tissus sains pour un éventail de 38 cancers.

Les résultats de ce travail ont été compilés en 20 publications dans la revue *Nature* et publiés le 5 février 2020. Quelles sont les nouveautés apportées par ce travail de titan ?

81 mutations qui signent un

cancer

Le point fort de ce projet est le séquençage et l'étude du génome complet des cellules cancéreuses, qui sont devenues malignes suite à une altération génétique. L'analyse de plus de 4.645 génomes complets a permis aux scientifiques d'établir une carte des mutations génétiques.

Elle regroupe 81 mutations signatures d'un cancer. Parmi elles, on dénombre 49 substitutions d'un nucléotide, 11 substitutions de deux nucléotides, 4 substitutions dans des clusters de gène et les traces de 17 insertions-délétions. Pour simplifier les choses, les chercheurs ont émis l'hypothèse que chaque mutation signature est le résultat d'un évènement. Elles peuvent être dues à plusieurs facteurs comme l'âge ou l'environnement, d'autres mutations sont héréditaires. De plus, d'autres mutations, appelées « driver mutation



» qu'on pourrait traduire par mutations pilotes, déterminent le développement du cancer. Celles connues apparaissent dans des gènes codants.

Le projet Pan-Cancer a pu en identifier de nouvelles intervenant dans les parties non codantes du

gène (comme le promoteur). Elles seraient quatre à cinq par génome de cellules malignes, bien que dans 5 % des cas aucune n'ait pu être identifiée. D'autre part, des cancers qui touchent des organes différents peuvent avoir des mutations pilotes communes : « Nous

avons trouvé un type de cancer du sein qui aurait le même type de mutation pilote que le cancer de la prostate », explique à l'AFP, Joachim Weischenfeldt, un scientifique de l'université de Copenhague ayant participé au projet.

Gastro-entérite

Les gastro-entérites aiguës (GEA) hivernales sont surtout d'origine virale, et plus rarement bactérienne. Il s'agit alors d'une réaction inflammatoire de l'intestin.

Elles se manifestent, après une période d'incubation variant selon l'agent infectieux de 24 à 72 heures, par de la diarrhée qui peut s'accompagner de nausées, de vomissements, de douleurs abdominales et parfois de fièvre. Les vomissements et les douleurs abdominales peuvent être les seuls symptômes. La durée des gastro-entérites aiguës est généralement brève, de l'ordre de quelques jours. La principale

complication est la déshydratation aiguë qui survient le plus souvent aux âges extrêmes de la vie, chez le nourrisson ou la personne très âgée.

La transmission interhumaine est le mode principal de transmission des gastro-entérites aiguës hivernales. De nombreuses épidémies par transmission de personne à personne ont été rapportées dans des hôpitaux, des services de long séjour et des maisons de retraite. La transmission par les mains du personnel joue alors un rôle important. La principale action préventive est donc l'hygiène, en particulier des mains, à laver en sortant des toilettes ou après avoir

changé un bébé, ou encore avant de préparer un repas ou de s'occuper d'une personne malade ou affaiblie. Cependant, outre la transmission de personne à personne, certains virus, en particulier les norovirus, peuvent être transmis par l'ingestion d'aliments, consommés crus ou peu cuits, qui sont soit contaminés à la production par contact avec des eaux souillées par des déjections soit contaminés secondairement lors de la manipulation par une personne porteuse du virus. Les aliments les plus souvent rapportés sont les huîtres. Ils peuvent être à l'origine d'importantes épidémies d'origine alimentaire.

Le tour de taille est tout aussi important que l'IMC pour comprendre le risque d'obésité

Des chercheurs ont fait valoir dans une récente étude que le tour de taille, une simple mesure de l'adiposité abdominale, devrait être considéré comme un signe vital important pour classer l'obésité au même titre que l'indice de masse corporelle. Actuellement, cette mesure n'est pas systématiquement réalisée auprès des patients.

L'indice de masse corporelle (IMC) est une mesure de référence du poids par rapport à la taille couramment utilisée pour estimer le surpoids et l'obésité chez l'adulte. Il s'agit de l'unité de mesure du surpoids et de l'obésité la plus couramment utilisée car chez l'adulte l'échelle est la même quel que soit le sexe ou l'âge du sujet : plus il augmente et plus les risques liés à l'obésité sont importants. Ainsi, la hausse de l'IMC est un fac-

teur de risque majeur pour certaines maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète et même certains cancers. Il y a surpoids quand l'IMC est égal ou supérieur à 25 et il y a obésité quand il est égal ou supérieur à 30.

Mais, comme l'explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « il donne toutefois une indication approximative car il ne correspond pas forcément au même degré d'adiposité d'un individu à l'autre. » C'est pourquoi la mesure du tour de taille est également importante car elle donne une image simple de l'excès de graisse accumulé au niveau de l'abdomen, partie inférieure du tronc séparée du thorax par le diaphragme et limitée en bas par le bassin. Si le tour de taille est trop élevé, il est alors associé au développement des complications métabo-

liques (comme le diabète, l'augmentation du cholestérol et/ou des triglycérides dans le sang) et cardiovasculaires. Récemment une vingtaine de scientifiques du monde entier ont publié une étude présentant des preuves que les professionnels de santé devraient mesurer régulièrement le tour de taille, ainsi que l'IMC pour évaluer et gérer correctement la santé liée à l'obésité. Mais il s'agit d'un « signe vital » encore sous-utilisé bien qu'utile pour évaluer la santé d'une personne, estiment ces experts. Ces derniers affirment que la perte de poids dans ce domaine est un moyen important de réduire le risque de rencontrer des problèmes de santé liés à l'obésité. Notamment en ce qui concerne le « risque cardiometabolique », soit le risque de souffrir d'une maladie cardiovasculaire et/ou d'un diabète.

Le son de votre alarme pourrait avoir un impact sur la sensation de fatigue que vous ressentez le matin

Des chercheurs affirment que les sons utilisés le matin pour sortir des bras de Morphée pourraient affecter la façon dont le cerveau se réveille : de manière alerte ou non. Ainsi, la musique en guise de sonnerie vaut mieux que les bruits classiques.

Voici une petite astuce à ne pas négliger pour les personnes qui peinent à sortir du lit le matin : bien choisir le son de son réveil. Un conseil qui émane d'une étude très sérieuse menée par des chercheurs de l'université RMIT (Australie) qui affirme que les sons utilisés pour se réveiller pourraient affecter la façon dont le cerveau se sent dans les heures qui suivent, notamment au niveau de la vigilance. Cette dernière, publiée dans la revue *Plos One* recommande ainsi de privilégier des

alarmes aux sons mélodieux plutôt que les traditionnels « bip bip bip » pour éviter une inertie du sommeil trop importante, période de transition « sommeil-éveil » où l'on ressent de la fatigue. Également appelé « ivresse du sommeil » ce phénomène peut prendre la forme d'un état de somnolence pouvant durer très (trop) longtemps.

« Si vous ne vous réveillez pas correctement, vos performances au travail peuvent être dégradées pendant des périodes allant jusqu'à 4 h, ce qui a été lié à des accidents majeurs », explique Stuart McFarlane, auteur principal de l'étude. Une découverte qui pourrait avoir des implications importantes pour les personnes qui travaillent dans des situations dangereuses peu de temps après le réveil,

comme les pompiers ou les pilotes, et pour celles qui doivent être rapidement alertes, comme une personne se rendant à l'hôpital en cas d'urgence.

Les résultats ont montré que ceux qui ont évalué leur son d'alarme comme étant « mélodique » avaient tendance à signaler des ivresses de sommeil moins importantes par rapport à ceux dont le son d'alarme était « non mélodique ». « Nous pensons qu'un bip-bip strident pourrait brouiller l'activité cérébrale au réveil tandis qu'un son plus mélodieux pourrait aider à se réveiller de manière plus efficace », précisent les auteurs, dont la recherche pourrait contribuer à la conception d'interventions que les gens puissent utiliser sur leurs appareils pour bien se réveiller.

Coronavirus Pourquoi les enfants sont encore relativement épargnés

A ce stade, encore peu d'enfants ont été atteints par le nouveau coronavirus 2019-nCov, phénomène que les scientifiques n'expliquent que par des hypothèses. Ils estiment qu'il faut mieux qu'il en soit ainsi et expliquent pourquoi.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, peu de cas d'infections au coronavirus 2019-nCov ont été déclarés chez des enfants, alors même que l'épidémie a par ailleurs fait plus de 600 morts et affecté plus de 31 000 personnes de par le monde (d'après les derniers chiffres du site du Johns Hopkins Center for Systems Science and Engineering (CSSE) répertoriant les cas de contamination). Bien qu'il soit difficile de savoir le nombre d'enfants touchés par le coronavirus, cette population semble encore relativement épargnée. « D'après tout ce que nous avons vu, et pour des raisons qui ne sont pas claires pour nous, il semble que cela affecte principalement les adultes », a déclaré au *Business Insider* Richard Martinello, professeur agrégé de maladies infectieuses à la Yale School of Medicine (Connecticut, États-Unis). « Certains des rapports qui ont été publiés jusqu'à présent en provenance de Chine sont issus d'hôpitaux pour adultes et non d'hôpitaux pédiatriques, il se pourrait donc que nous ne voyions pas encore ces données », a-t-il nuancé. Une étude scientifique publiée fin janvier dans le *New England Journal of Medicine* et menée auprès de 425 personnes infectées indiquait que « les enfants pourraient être moins susceptibles d'être infectés, ou [que] s'ils sont infectés, présenteraient des symptômes plus légers » que les adultes.

Le même phénomène avait déjà été observé lors de l'épidémie de coronavirus SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) en 2002-2003, puisque seuls 80 cas d'enfants infectés ont été confirmés par des analyses. L'épidémie avait alors fait 774 morts et avait touché plus de 8 000 personnes. Aucun enfant ou adolescent n'est décédé de ce virus. Pour ce qui est de l'actuelle épidémie de coronavirus, deux explications cohabitent pour expliquer pourquoi si peu d'enfants sont atteints : ils ont été moins exposés en premier lieu, et/ou il y a quelque chose de différent avec l'adulte dans la façon dont leur corps réagit au virus. Selon David Weber, professeur d'épidémiologie et de pédiatrie à l'Université de Caroline du Nord, interrogé par *Business Insider*, ce faible nombre de cas chez l'enfant s'expliquerait du fait que l'épidémie a débuté sur un marché d'animaux et de fruits de mer de Wuhan, un lieu peu fréquenté par les enfants.

Ces défauts du dirigeant qui agacent

Certains dirigeants ont des manies qui peuvent agacer leurs salariés jusqu'à les inciter à quitter l'entreprise. Si certaines sont supportables, d'autres le sont moins. Zoom sur ces actions ou réactions qu'il vous faut contrôler si vous ne voulez pas augmenter le turn-over dans votre entreprise.

Les chefs d'entreprise colériques

S'il y a bien quelque chose à faire c'est essayer de contrôler vos pulsions même quand votre salarié a fait une énorme bourde. N'oubliez pas que la colère laisse des traces et que passer vos nerfs sur votre collaborateur ne changera pas grand-chose et risque de créer des tensions. Hurler n'a jamais résolu un problème alors autant essayer de vous maîtriser même quand la moutarde vous monte au nez. Relativisez les erreurs de celui-ci au regard de tout ce qu'il apporte à l'entreprise et n'oubliez pas que personne n'est parfait. Prenez le temps de réfléchir à trois fois avant de vous énerver et avant d'entrer dans une colère noire, allez vous détendre quelques minutes. Il existe des techniques pour vous calmer alors mettez-les en œuvre. Evitez tant que possible de le faire également avec vos associés devant vos collaborateurs. Il ne s'agit pas de montrer une dissension dans l'équipe de direction.

Ceux trop rigides

Certains chefs d'entreprise estiment qu'il faut totalement dissocier la vie privée et la vie professionnelle. Si on doit essayer tant que possible que l'une et l'autre n'interfère pas, cela n'est pas toujours possible. La rigidité excessive notamment sur les horaires ou la présence alors que ce n'est pas forcément nécessaire ne demeure pas une solution qui marche dans un monde où les deux vies semblent se confondre de plus en plus. Avec l'apparition des téléphones portables et des nouveaux moyens de communication à distance la frontière s'est profondément estompée et il n'est pas rare que les salariés ramènent du travail à la maison. Un peu d'empathie ne fait pas de mal et vous pouvez par exemple comprendre qu'une grève ou encore un enfant malade entraîne des conséquences et qu'offrir une certaine flexibilité pour faciliter la vie des salariés.

Les dirigeants qui s'attribuent le succès

Quand une entreprise réussit, certains dirigeants ont tendance à prendre le melon comme le veut l'expression. Plus elle grandit, plus l'égo peut devenir démesuré. Heureusement cela n'est que très peu souvent le cas mais il faut bien prendre en compte que si l'entreprise grandit c'est bien parce qu'il y a une équipe pour répondre à la demande. Seul, on va peut-être vite mais nombreux on va loin. Si le chef d'entreprise peut avoir pris le melon et s'attribuer tous les succès, il doit bien comprendre que la valorisation demeure essentielle. Il faut attribuer les mérites à ceux à qui ils reviennent et pas seulement à soi. La reconnaissance joue un rôle essentiel dans la motivation des équipes.

Ceux qui ne sont pas exemplaires

L'un des rôles du chef d'entreprise est de montrer l'exemple. Si la réussite peut entraîner le fait que le dirigeant n'ait plus forcément besoin de faire 100 heures par semaine, il se doit quand même de montrer l'exemple. Personne n'a envie de se donner à fond pour quelqu'un qui ne fait pas sa part du travail. L'exemplarité joue un rôle fondamental qu'il ne faut pas négliger alors

si vous avez tendance à arriver en retard ou encore à partir tôt, sachez que vous ne pourrez demander à vos collaborateurs des efforts que dans la limite où vous êtes prêt à en faire vous-même. Votre comportement traduit celui que vous attendez de vos collaborateurs qui vous imiteront. Vous avez peut-être fait des efforts colossaux au début de l'entreprise mais cela ne vous exempt pas de montrer l'exemple.

Les indisponibles

Il existe une catégorie de dirigeants qu'il est très difficile de contacter et qui a du mal à prendre des décisions. Cette attitude peut rapidement nuire à la productivité des collaborateurs surtout s'ils doivent attendre des réponses pour se lancer dans l'action. Dans le cas d'une bonne délégation tout se passe bien mais dans le cas inverse, le dirigeant qui ne sait pas être disponible peut nuire à la bonne marche de l'entreprise. Apprenez à déléguer et à laisser de la marge de manœuvre à vos salariés si vous n'avez pas le temps de tout traiter ou que vous ne pouvez vous rendre disponible. L'organisation doit être fluide et vous ne pouvez pas être le rouage qui bloque l'avancée de l'organisation.

Les Big brothers

Si certains dirigeants ont trop tendance à laisser d'espace à des salariés, l'inverse est également vrai. C'est oublier qu'il n'est jamais agréable d'avoir quelqu'un derrière son dos et que cela ne contribue nullement à la productivité ni à la motivation que de regarder chaque action des salariés. A trop vouloir surveiller vos salariés vous risquez de vous mettre en danger juridiquement mais pas seulement : vous avez des chances de créer du présentisme. A défaut, vous risquez de perdre un temps considérable à regarder chaque action et de devenir une véritable boule de nerf. Les métiers d'aujourd'hui impliquent également de s'aérer l'esprit afin souvent de s'ouvrir à la créativité alors laissez de l'espace à vos collaborateurs pour qu'ils puissent se ressourcer et donner le meilleur d'eux-mêmes

Les douteux

On ne sait pas trop des fois s'ils font des blagues ou s'ils sont sérieux. Parfois ils sortent des choses de mauvais goût et on ne sait pas trop comment réagir. Certains comportements sont même à la limite... Les douteux ne le font parfois pas exprès mais devraient travailler sur le type d'humour qu'ils emploient afin de ne pas créer des réactions. Le seul problème, c'est que parfois ils n'en ont même pas conscience. Si vous ne savez pas si vous faites partie de cette catégorie, peut-être devriez-vous demander l'avis à vos salariés.

Les bling bling

Pour terminer cette liste bien qu'il y ait bien d'autres comportements qui peuvent agacer, ceux qui montrent trop leur richesse et qui pourtant paient mal font partie des plus détestés. Il s'agit de ceux qui ont tendance à optimiser les coûts afin de s'enrichir sans prendre en compte que si l'entreprise grandit et génère autant, c'est bien grâce à l'ensemble des collaborateurs. Rien n'empêche de se faire plaisir mais il faut tout de même proportionner. A défaut, vous risquez de créer de la jalousie. Certains d'entre eux, n'hésitent pas à l'exprimer dans les réunions annuelles. Bravo ! Vous m'avez rapporté X millions DA. Une attitude qu'il faudra à tout prix rectifier car ce n'est pas pour vous enrichir qu'ils travaillent pour vous et se motiveront à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le Russie prolonge d'un mois le ralentissement de Twitter

Les autorités russes ont annoncé lundi que le "ralentissement" de Twitter, accusé de ne pas supprimer des contenus "illégaux", allait se poursuivre jusqu'à la mi-mai mais que son blocage n'était plus envisagé pour l'heure.

Mi-mars, le gendarme russe de l'internet et des médias, Roskomnadzor, avait annoncé le ralentissement de Twitter, accusé de n'avoir pas supprimé des publications "illégaux" sur des drogues, et le suicide, entre autres. Moscou avait aussi évoqué un possible blocage du réseau social sur le territoire russe à partir de la mi-avril, si la

société ne répondait pas à ses demandes. Lundi, Roskomnadzor a indiqué que l'entreprise américaine avait supprimé depuis, "environ 1.900 des 3.100 messages" concernés.

"Etant donné les premières mesures prises par Twitter pour modifier la vitesse et les principes de sa modération en Russie, et la suppression d'une partie significative des messages interdits, Roskomnadzor a pris la décision de ne pas bloquer ce réseau social dans le pays", a indiqué l'organisme russe dans un communiqué, repris par des médias.

Il précise toutefois que "la limitation

du trafic de Twitter" sera prolongée jusqu'au 15 mai, date à laquelle Twitter devra avoir effacé tous les contenus jugés illégaux.

Le communiqué ajoute qu'un échange par vidéo-conférence a eu lieu le 1er avril entre des responsables de Roskomnadzor et Sinead McSweeney, la vice-présidente de la politique publique de Twitter en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.

La semaine dernière, la justice russe a condamné Twitter à environ 100.000 euros d'amende pour n'avoir pas supprimé des appels à des manifestations non-autorisées lancés par l'opposition.

COVID-19

L'Iran enregistre 13.890 nouveaux cas en 24 heures

Le nombre des nouvelles infections au nouveau coronavirus (Covid-19) en Iran est à son plus haut niveau depuis quatre mois avec 13.890 nouveaux cas confirmés au cours des dernières 24 heures, selon des chiffres du ministère de la Santé publiés lundi.

La ville de Téhéran est maintenant classée "rouge" et seules les activités économiques dites essentielles (alimentation, santé...) sont autorisées.

Au cours des dernières 24 heures, 13.890 nouveaux cas confirmés ont été recensés dans les centres de dépistage du pays, a indiqué la porte-parole du ministère, Sima Sadat Lari, cité par des médias.

Le nombre de nouveaux cas quotidiens est à son plus haut depuis le 4 décembre (13.922) et s'approche du pic de 14.051 nouveaux cas confirmés atteint le 28 novembre. Le nombre des nouveaux décès dus liés au coronavirus est de 172 décès, soit le niveau le plus élevé depuis le 23 décembre.

Le ministre de la Santé iranien, Saïd Namaki, a annoncé plutôt dans la journée, que les villes iraniennes "s'attendent à une nouvelle vague de Covid-19". "Nous nous trouvons actuellement dans une situation très difficile" et l'établissement sanitaire du pays rencontre des difficultés, a-t-il noté.

Les Iraniens ont fêté Norouz, le Nouvel An iranien le 21 mars. Le pays a signalé à ce jour, plus de 1,9 million de cas d'infections au nouveau coronavirus avec plus de 63.000 décès.

ZAMBIE

Un avion cargo d'Ethiopian Airlines atterrit par erreur sur un aéroport en construction

Un avion cargo de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines a atterri dimanche par erreur dans le nord de la Zambie, sur un aéroport encore en construction, a annoncé un responsable du ministère zambien des Transports. L'appareil s'est posé "par erreur" sur la piste du futur Aéroport international de Copperbelt, dans la province septentrionale zambienne de Copperbelt, actuellement desservie par l'aéroport international Simon Mwansa Kapwepwe, situé à 15 km de là, a indiqué le secrétaire permanent du ministère des Transports, Misheck Lungu.

"Au moment d'atterrir, (le pilote) était en communication avec les contrôleurs aériens et ils lui ont dit «on ne vous voit pas», a expliqué M. Lungu, "il a donc atterri à vue, vu qu'il n'était pas guidé et s'est posé sur un aéroport toujours en construction". M. Lungu a précisé que cet atterrissage n'avait entraîné aucun dégât et que les enquêteurs allaient rédiger un "rapport complet" sur cet incident. Le pilote a pu faire redécoller l'avion jusqu'à sa destination initialement prévue.

L'ouverture de l'Aéroport international de Copperbelt, construit par la Chine, était initialement prévue pour la mi-2020, mais a été retardée par la pandémie de Covid-19.

MAROC/ÉDUCATION

Les enseignants contractuels annoncent une grève de 4 jours

Les enseignants contractuels au Maroc ont annoncé une grève de quatre jours consécutifs à partir de lundi et ont dénoncé les prélèvements sur salaires imposés par le gouvernement pour qu'ils arrêtent leur mouvement de protestation, indique un communiqué du comité de coordination des enseignants.

Le comité de coordination des enseignants contractuels a "décidé d'organiser des rassemblements le 5, 6, 7 et 8 avril en plus de se retirer des différents

conseils d'institutions, de geler les activités, de boycotter les examens de certification, les surveillances et la correction", précise le communiqué.

Les enseignants contractuels, qui préfèrent être appelés par "les enseignants sous contrat imposé", ont affirmé que les prélèvements sur leurs salaires décidés par le gouvernement sont "illégaux et sont considérés comme des vols, ne reposent sur aucune base légale".

Depuis plus de cinq ans, ces enseignants enchainent les grèves à l'échelle du pays

pour réclamer le statut de fonctionnaire du ministère de l'Éducation.

Le 16 et 17 mars derniers, des manifestations devant le Parlement à Rabat, violemment réprimées par les forces de l'ordre, ont été condamnées par la Coordination marocaine des enseignants contractuels, qui a dénoncé "la répression barbare qu'ont subi les enseignants lors des manifestations", l'appel "en renfort d'un groupe de voyous" pour perturber les manifestations.

SOUDAN

18 morts dans des affrontements tribaux au Darfour-Ouest



Dix-huit personnes ont été tuées et 54 blessées dans des affrontements tribaux samedi et dimanche à El-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, dernières violences meurtrières en date dans cette région troublée de l'ouest du Soudan, rapportent des médias, citant le Comité central des médecins soudanais.

"Nous avons dénombré 18 morts et 54 blessés", a indiqué le Comité dans un communiqué, repris par des médias. La même source a ajouté que les blessés étaient soignés à l'hôpital universitaire de l'El-Geneina.

Mi-janvier dernier, des affrontements tribaux sanglants à El Geneina, ont fait au moins 129 morts et 198 blessés, avait

rapporté la Commission de médecins de l'Etat du Darfour-Occidental.

Le Darfour connaît une recrudescence d'affrontements tribaux, qui avaient également fait 15 morts et des dizaines de blessés fin décembre, soit quelques jours avant la fin de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine.

RWANDA

Un tribunal de l'Onu refuse la libération anticipée du "cerveau" du génocide de 1994

Un tribunal de l'ONU a refusé la libération anticipée de Théoneste Bagosora, l'un des plus hauts responsables rwandais condamnés par la justice internationale pour sa responsabilité dans le génocide des Tutsi en 1994 et présenté comme le "cerveau" du crime, selon la décision du tribunal.

M. Bagosora, âgé actuellement de 79 ans, était en 1994 directeur de cabinet au ministère de la Défense

et l'accusation l'a présenté lors de son procès comme "le cerveau" du génocide qui a coûté la vie à 800.000 personnes appartenant principalement à la minorité tutsi. Il a été condamné à la prison à vie en 2008, par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), pour "génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre", une peine réduite à 35 ans de prison par la chambre d'appel en 2011. Bagosora a fait en mars 2019 une

demande de libération anticipée. Une telle mesure a déjà été accordée à plusieurs génocidaires rwandais ayant purgé les deux tiers de leur peine.

Sa demande a été rejetée par Carmel Agius, le président du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI), dont la division basée à Arusha en Tanzanie est chargée d'achever les travaux du TPIR dont le mandat est terminé.

"Je refuse par la présente la requête", écrit M. Agius dans un jugement prononcé le 1er avril. Le magistrat souligne que "la gravité extrêmement élevée des crimes de Bagosora pèse très lourdement contre sa libération".

"Je considère également qu'il n'a pas été en mesure de faire suffisamment la preuve de sa réinsertion, ce qui plaide contre l'acceptation de la requête",

Foot/ Assemblée générale ordinaire de la FAF "Zetchi ne sera pas candidat" (SG)

Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheïreddine Zetchi ne briguera pas un second mandat olympique (2021-2024), a le secrétaire-général de la Fédération à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale ordinaire. Kheïreddine Zetchi n'est pas candidat pour le poste de président de la FAF dont le scrutin aura lieu le jeudi 15 avril à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale électorale, a déclaré Mohamed Saad dans une brève allocution d'ouverture de l'AG ordinaire à laquelle étaient présents "119 membres dont 104 ont droit de vote".

L'Assemblée générale ordinaire est consacrée à la présentation des bilans moral et financier du précédent mandat ainsi que le cycle olympique 2017-2021.

Lors de la même réunion, les membres du Bureau fédéral auront à valider les Bilans moral et financier de l'exercice 2020.

Ces deux démarches administratives s'inscrivent dans le cadre du renouvellement



des instances sportives en prévision du nouveau mandat olympique 2021-2024.

Les Commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes qui se chargeront de préparer l'AGE, seront installées lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril.

Il est à rappeler, par ailleurs, qu'à l'issue du match Algérie - Botswana (5-0), dis-

puté lundi soir à Blida pour le compte de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la CAN-2021, le sélectionneur Djamel Belmadi et ses joueurs avaient rendu un vibrant hommage au président Kheïreddine Zetchi. Belmadi avait alors déclaré que le président sortant de la FAF lui avait annoncé qu'il n'allait pas postuler pas pour un nouveau mandat à la tête de cette instance.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (AGO)

ADOPTION DES BILANS MORAL ET FINANCIER

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis lundi à Alger en session ordinaire (AGO), ont adopté à la majorité les bilans moral et financier de l'exercice 2020. Pour le bilan moral, deux membres ont voté contre, alors qu'il y a eu deux abstentions. Le bilan financier a été approuvé par 91 membres, trois absentes, alors que dix ont voté contre. Le

budget prévisionnel 2021 a été également adopté. Le quorum a été largement atteint en présence de la quasi totalité des membres ayant le droit de vote qui sont au nombre de 104 sur 119. Avant le début des travaux, le président de la direction du contrôle de la gestion financière (DCGF) de la FAF Réda Abdouche, a tenu à remettre les licences professionnelles à l'ensemble des 20 pensionnaires de la Ligue 1. Au cours de

cette AGO, il a été procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours, et de passation de consignes, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE), fixée au jeudi 15 avril. Pour rappel, le président sortant de l'instance fédérale Khaïreddine Zetchi a décidé de ne pas briguer un deuxième mandat, lui qui avait été élu le 20 mars 2017, en remplacement de Mohamed Raouraoua.

FOOTBALL

UNE LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE FÉMININE LANCÉE EN 2023

Une version féminine de la Ligue des champions d'Asie verra le jour en 2023, a annoncé lundi la Confédération asiatique de football (AFC).

"Cela va définitivement stimuler le football féminin", a déclaré lundi Bai Lili, responsable du football féminin à l'AFC, au siège de l'instance à Kuala Lumpur. Il existe déjà une Coupe d'Asie fémi-

nine, dans laquelle les équipes nationales s'affrontent tous les quatre ans, mais l'ancienne internationale chinoise espère qu'une grande compétition de clubs renforcera le football féminin en Asie comme elle l'a fait en Europe.

"Si nous organisons une compétition de clubs, cela signifie que les participants doivent répondre à certains critères et que les ligues doivent être bien organ-

isées. Cela va certainement aider à développer les ligues nationales et permettre aux joueuses de se faire connaître" a expliqué Bai Lili.

Lors de la dernière Coupe du monde féminine en 2019, aucune équipe asiatique n'a atteint les quarts de finale, pour la première fois depuis le lancement du tournoi en 1991.

Football

Une Ligue des champions d'Asie féminine lancée en 2023



Une version féminine de la Ligue des champions d'Asie verra le jour en 2023, a annoncé lundi la Confédération asiatique de football (AFC).

"Cela va définitivement stimuler le football féminin", a déclaré lundi Bai Lili, responsable du football féminin à l'AFC, au siège de l'instance à Kuala Lumpur.

Il existe déjà une Coupe d'Asie féminine, dans laquelle les équipes nationales s'affrontent tous les quatre ans, mais l'ancienne internationale chinoise espère qu'une grande compétition de clubs renforcera le football féminin en Asie comme elle l'a fait en Europe.

"Si nous organisons une compétition de clubs, cela signifie que les participants doivent répondre à certains critères et que les ligues doivent être bien organisées. Cela va certainement aider à développer les ligues nationales et permettre aux joueuses de se faire connaître" a expliqué Bai Lili. Lors de la dernière Coupe du monde féminine en 2019, aucune équipe asiatique n'a atteint les quarts de finale, pour la première fois depuis le lancement du tournoi en 1991.

Foot/ Assemblée générale ordinaire de la FAF

Abdelmadjid Yahi désigné à la tête de la commission de candidatures

Le président de l'US Chaouia (Ligue 2 amateur) Abdelmadjid Yahi, a été désigné à la tête de la commission de candidatures, en vue de l'assemblée générale électorale de la Fédération algérienne (FAF), prévue le jeudi 15 avril.

Outre Yahi, ladite commission est composée des membres suivants : Mohamed Chibi (LFW Médéa), Mustapha Bouchebah (MO Béjaia), Rachid Hamri (LFW Tipaza), et Sid Ali Bencherchali (USM Blida).

Deux suppléants ont été également désignés, il s'agit de Hamza Guerfi (LFW El-Oued) et Djamel Zerhouni (LFW Sidi Bel-Abbès).

La commission de candidatures a été installée peu après le déroulement des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO), tenue à l'Hôtel Sheraton Club des Pins (Alger), marquée par l'adoption, à la majorité, des bilans moral et financier de l'exercice 2020. Il a été également procédé de l'installation de la commission de recours, présidée par Nacer Slatni (LFW Tébessa), avec comme membres Azzouz Meguireche (Amel Boussaâda), Abbès Morsli (USM Bel-Abbès), alors que les deux suppléants sont, Salim Rehai (JSM Skikda) et Kamel Samra (LWF Sétif). Pour rappel, le président sortant de l'instance fédérale Khaïreddine Zetchi a décidé de ne pas briguer un deuxième mandat, lui qui avait été élu le 20 mars 2017, en remplacement de Mohamed Raouraoua.

FOOTBALL / AGO DE LA FAF

Raouraoua conteste la désignation de Yahi à la tête de la Commission de candidatures

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, présent ce lundi à l'Hôtel Sheraton pour assister aux travaux de l'Assemblée ordinaire de l'instance, a contesté la désignation d'Abdelmadjid Yahi à la tête de la Commission de candidatures, qui doit préparer l'Assemblée électorale du 15 avril courant, car ayant été déjà radié du mouvement sportif national.

M. Raouraoua est allé encore plus loin, en accusant le président de l'US Chaouia de "corrompu", ce qui a profondément irrité M. Yahi, au point de

réagir immédiatement, en annonçant qu'il compte "ester Raouraoua en justice" pour diffamation. "J'ai été réhabilité, aussi bien par le Tribunal Arbitral du Sport algérien que par l'Assemblée de la FAF. Ce qui m'a d'ailleurs permis de rester à la tête de l'US Chaouia. Donc, les accusations de Raouraoua sont diffamatoires, et il devra en répondre devant la justice" a assuré Yahi.

Concernant sa mission à la tête de la Commission de candidatures, Yahi s'est dit "parfaitement sûr de pouvoir la mener à bien", car ayant "suffisamment d'expérience" dans ce rôle.

En effet, le président de l'USC a rappelé avoir fait partie de nombreuses commissions de candidatures par le passé, notamment, celles qui ont préparé les élections des regrettés Omar Kezzal, Mohamed Diabi, et même celle de Mohamed Raouraoua.

L'Assemblée électorale de la FAF a été fixée au 15 avril courant à Alger, et verra l'élection d'un nouveau président, après la décision du président sortant, Kheïreddine Zetchi de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Amazighité

LE SG DU HCA EN VISITE À IN GUEZZAM

Les dispositifs de soutien et d'aide aux porteurs de projets culturels, pédagogiques et associatifs, ainsi que la question de l'enseignement de tamazight dans sa variante Tamahaq, ont été au centre de la visite du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, dimanche et lundi, dans la wilaya d'In-Guezam (extrême-Sud). Cette visite d'évaluation a été aussi l'occasion de procéder à des échanges lors de squats les citoyens ont exprimé leurs préoccupations socio-économiques et leur attachement à l'intégration effective du segment amazigh dans le développement durable. Le SG du HCA a saisi l'opportunité pour expliquer les dispositifs de soutien et d'aide aux porteurs de projets culturels, pédagogiques et associatifs, tout en mettant l'accent sur le point névralgique que constitue l'enseignement de tamazight dans sa variante locale-Tamahaq, en nette progression dans les régions du grand Sud. Depuis 2015, cet enseignement a enregistré une évolution "palpable" en terme quantitatif, à savoir 35 établissements scolaires et 43 enseignants couvrant les trois paliers, selon les données du HCA. Dans le cadre de sa visite à la wilaya d'In-Guezam, M. Assad, accompagné de cadres du HCA, a amorcé sa tournée au chef-lieu de cette wilaya nouvellement promise, en vertu du dernier découpage administratif de février 2021 et conformément au décret présidentiel n°21-217 du 22 mars 2021. Le premier point du programme de la visite a été consacré à une rencontre avec la famille éducative et les représentants associatifs des régions d'In-Guezam et Tin-Zouatine, en présence du Wali Mehdi Boucharab et des autorités locales. La deuxième étape de la visite de travail a conduit la délégation du HCA à l'établissement scolaire Cheikh-Bouamama, pour s'entretenir de visu de l'approche d'enseignement adoptée pour l'intégration de la variante Tamahaq, exécutée avec brio par un enseignant diplômé du Département de Langue et Culture Amazighes, Kaci MANSOUR, sous la direction de l'inspecteur de la matière, Mohamed HAMZA. Sur un autre registre, la délégation du HCA a inauguré le premier circuit touristique situé sur l'itinéraire du site archéologique "In Braadgh (Sans étymologie : "colline de la vieille chèvre")", à 20 km du chef-lieu de wilaya. Un site touristique qui mérite une attention particulière, au regard de son étendue patrimoniale insaisissable, a-t-on souligné.

R. N

LA GESTION DES PLANS D'ORGANISATION DES SECOURS OBJET D'UN DÉBAT RÉGIONAL À EL TARF

Le nouveau décret relatif fixant les modalités d'élaboration et de gestion des plans d'organisation des secours (plans ORSEC) est venu "combler les lacunes et les carences relevées précédemment", a déclaré lundi à El Tarf le directeur de la planification opérationnelle à la Direction générale de la Protection civile. À l'ouverture d'une rencontre régionale regroupant une vingtaine de wilayas dans l'Est et dans le Sud-est du pays, le commandant Keffoua Metak a déclaré que le nouveau décret 19-59 du 2 février 2019 est appelé à "corriger les carences relevées dans le décret 83231 du 25 août 1985 relatif aux modalités d'organisation des plans. Grâce en vue d'une meilleure prise en charge de tout événement grave menaçant les biens, les personnes et l'environnement, notamment les catastrophes liées au risque majeur". Aussi, cette rencontre, organisée au niveau de la maison de jeunes Ahmed Betchine du chef-lieu, vise à "uniformiser les données statistiques des plans Orsec du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ses dérivés et à expliquer aux participants ces nouveaux modèles", a-t-il précisé. Selon le directeur local de la Protection civile, le colonel Abdelaziz Melhoni, ce regroupement aiglé ont pris part les chefs de service de la Protection générale et les chefs des bureaux des plans d'intervention des wilayas de Sétif, Ouagla, El Oued, Constantine, Annaba, Tébessa, Djendouba, Jijel, Guelma, Béjaïa, Guelma, Souk Ahras, Batna, Médéa, Sétif et El Tarf, est le troisième du genre à l'échelle nationale après ceux de Bouira et Chlef.

Il a annoncé qu'ils seront relancés avant la fin mai prochain LOGEMENTS À L'ARRÊT : LES ASSURANCES DE BELARIBI

IL A FAIT SAVOIR, DANS CE CONTEXTE, QU'IL A ÉTÉ RECENSÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE 100.000 LOGEMENTS DE TYPE PUBLIC LOCATIF À L'ARRÊT POUR DIVERSES CAUSES.

Les travaux de logements à l'arrêt seront relancés bientôt. C'est qu'a annoncé, hier, Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, à Souk Ahras. « Tous les projets de logement à l'arrêt seront relancés avant la fin du mois de mai prochain », a-t-il dit, ajoutant qu'il « ne restera aucun projet de logement à l'arrêt d'ici la fin du mois de mai prochain au niveau national », a assuré le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'inspection du projet de 500 logements "prêts pour la distribution" dans la commune de Sedrata. Il a fait savoir, dans ce contexte, qu'il a été recensé à l'échelle nationale 100.000 logements de type public locatif "à l'arrêt pour diverses causes". Le premier responsable du secteur a ajouté que des réunions managériales ont été tenues au niveau de son département pour fixer un calendrier de relance de ces projets, rappelant qu'un délai de 90 jours a été précédemment accordé pour le traitement des problématiques administratives liées aux projets à l'arrêt. Au cours de l'inauguration d'une école primaire moyenne à ce projet de logement, baptisée du nom du chef-lieu Djebbar Amar Benabdallah, M. Belaribi a insisté sur la nécessité de doter les projets d'habitat de toutes les commodités nécessaires, dont l'électricité, le gaz, l'eau et l'assainissement en plus des structures scolaires. Concernant les quotas de logement encourus de réalisation dans la wilaya, le ministre a déclaré que les travaux de 5 000 unités des divers types, dont les logements publics locatifs, en location-vente (AADL) et le logement rural se trouvent en voie d'achèvement et "seront distribués dans environ un mois à compter d'aujourd'hui". Il a salué la qualité des logements en cours de construction dans la wilaya et la maîtrise des délais de réalisation, qualifiant cela "d'encourageant" pour ajouter de nouveaux quotas de logements au profit de cette wilaya.



lyationnelle. M. Belaribi a entamé sa visite à Souk Ahras en suivant un exposé sur les divers programmes de logement dans la wilaya avant d'inspecter un projet de réalisation de 1 200 unités de type location-vente (AADL), dont les travaux d'avancement sont de l'ordre de 90 %, insistant sur l'accélération de la cadence des travaux et leur achèvement "dans les plus proches délais". Il a posé à l'occasion la première pierre du projet de réalisation de 1 889 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du

développement du logement (AADL) dans la ville de Souk Ahras avant d'inspecter le site de construction de 2 900 logements publics locatifs dont plus de 1 970 unités sont concernées par la distribution. Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya en présidant une cérémonie de remise des décisions d'attribution d'aides à la construction de logements ruraux ainsi que la remise d'une partie des clés de 60 de logements promotionnels aidés à leurs bénéficiaires.

R. N

Ils soulèvent des problèmes liés aux logements

ORAN : DES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES MANIFESTENT DANS LA RUE

Des dizaines d'enseignants de différents instituts et universités de la wilaya d'Oran ont pris part lundi à une marche de protestation, qui a commencé à l'entrée de l'Université des sciences et technologies d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) et s'est terminée au rond-point "Ahmed Zabana", afin de soulever un ensemble de revendications liées au logement. Parmi les revendications soulevées par les participants à cette marche figurent

notamment l'accès aux logements locatifs, la levée de gel sur le projet de 160 logements de fonction à Belgaïd et la programmation de quotas supplémentaires pour les logements de fonction. Ils ont réclamé également de permettre aux enseignants du supérieur de bénéficier des formules disponibles telles que le programme de location-vente AADL et celui de logement promotionnel aidé (LJA). Un des encadreurs de cette marche, le professeur Ouadi Brahim de l'USTO-

MB a fait part d'une liste de 450 enseignants des universités d'Oran 1 et Oran 2, de l'Université des sciences et de la technologie et de 5 autres écoles supérieures qui ont besoin de logement, soulignant qu'il s'agit du septième mouvement de protestation et de la deuxième marche organisée par des professeurs universitaires, sans que leurs revendications soient prises en charge.

R. N

Exportations algériennes vers la Mauritanie

HAUSSE DE 205 % DURANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 2021

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont enregistré une hausse de 205% durant le premier trimestre de 2021 par rapport à la même période en 2020, a indiqué, hier, la Direction générale des

Douanes (DGD). La DGD a enregistré un total de 111 opérations d'exportation vers la Mauritanie via le poste frontalier Mustapha Benabdallah ("Tindouf"), durant la période entre janvier et mars 2021, précise un communiqué

des Douanes. Les opérations d'exportation via ce poste frontalier ont enregistré, ainsi, une hausse de plus de 113% par rapport au premier trimestre de 2020, conclut la même source.

R. N

7 morts et 193 blessés en 24 heures sur les routes

ACCIDENT : L'HÉCATOMBE CONTINUE

7 personnes ont trouvé la mort et 193 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Guelma avec deux (2) morts et un (1) blessé, suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenue sur la RN 102, dans

la commune de Tamouka, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures 38 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (29 communes), appelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 40 opérations de désinfect-

tion générale à travers 6 wilayas (19 communes). Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour éteindre trois (3) incendies urbains et divers dans les wilayas de Béjaïa, Médéa et Annaba, ajoute le communiqué, notant qu'aucune victime n'est à déplorer.

R. N